

Site archéologique de Miollan

Commune de Pontcharra-sur-Turdine (69)

Sous la direction de Thomas CERISAY

Avec la contribution de Peter LEATHER

Code opération Patriarche : 2213051

Code autorisation : 2018/615

Janvier 2020

Avertissement

Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifié relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n° 78-753 du 17 juillet, art. 10. Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Sommaire

Fiche signalétique	6
Générique de l'opération	7
Notice scientifique	9
Documents cartographiques et administratifs	10
Remerciements	15
1. CONTEXTE SCIENTIFIQUE DE L'OPERATION	17
1.1 Contexte géographique et géologique	17
1.2 Contexte archéologique	18
1.3 Toponymie	20
1.4 Historique des recherches	22
2. PROSPECTION-INVENTAIRE	29
2.1 Objectifs de l'opération	29
2.2 Prospections aériennes	29
2.3 Prospections pédestres	33
3. ETUDE DU MOBILIER	43
3.1 Mobilier céramique	43
3.2 Mobilier métallique	53
3.3 Verre	53
3.4 Mobilier lithique	53
4. SYNTHÈSE	55
4.1 Caractérisation du site archéologique	55
4.2 Perspectives de recherche	57
5. BIBLIOGRAPHIE	58
6. TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX	63
ANNEXE 1. INVENTAIRE DU MOBILIER	65
ANNEXE 2. PHOTOS AERIENNES ET DE TERRAIN	77

Fiche signalétique

Localisation : Auvergne-Rhône-Alpes > Rhône > Pontcharra-sur-Turdine > Miollan

Code INSEE : 69157

Coordonnées Lambert 93 : 6439000,48 (x) ; 3147218,98 (y)

Altimétrie : 365,24 m NGF

Références cadastrales : Pontcharra-sur-Turdine, Miollan, 2017, feuilles AL 01 et WA 01, parcelles AL 1, 2, 6, 66, 68, 72, 73, 77, 78, 155 et WA 4, 29, 38

N° arrêté d'autorisation : 2018/615

Code opération Patriarche : 2213051

Noms et adresses des propriétaires : Pierre-Marie BERNE (492 rue Claude Terrasse, 69210 L'Arbresle), Véronique CESSIEUX-PITRAT (98 rue des Alpes, 26000 Valence), Adrien LEBOUTET (Les Potences, 69490 Pontcharra-sur-Turdine), Renaud LEBOUTET (Les Potences, 69490 Pontcharra-sur-Turdine), Pierre NOYEL (1111 route de la Savoie, 69490 Saint-Romain-de-Popey)

Responsable d'opération : Thomas CERISAY (Laboratoire Arar UMR 5138 ; Université Lumière Lyon 2)

Dates d'intervention : 20/10/18 – 27/10/18

Mots-clés du thésaurus : âge du Fer, Antiquité romaine, prospection pédestre, prospection aérienne, céramique gallo-romaine, céramique protohistorique, voie romaine

Générique de l'opération

Phase préparatoire, suivi administratif

Karim GERNIGON, Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL, Laure DEVILLARD
(DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, Service Régional de l'Archéologie)

Portage administratif

Association GAROM

Responsable d'opération

Thomas CERISAY (Laboratoire Arar UMR 5138 ; Université Lumière Lyon 2)

Photographies aériennes

Peter LEATHER (GAROM)

Equipe de prospection

Valentin BERNARD, Jean-Pierre BOACHON, Mireille BROUILLET, François CHABAT, Michel CHAMBA, Jean-Michel COMBES, Geneviève CORNUT, Johan FOULARD, Bruno FOUILLET, Arzhur GILART de KERANFLEC'H, Romain GUICHON, Gilles GUTTY, Chrystelle IMBERT, Bernard JURY, Jean LASSUS, Louis LAUS, Alain MADAMOURS, Roger MASSON, Ann MATAGRIN, Quentin NOISETTE, Claude PERROUIN, Kevin PERRY, Nicolas PICHARD, Margotte WILSON.

Notice scientifique

Auteur : Thomas CERISAY (Laboratoire Arar UMR 5138 ; Université Lumière Lyon 2)

Numéro d'OA : 2213051

Responsable d'opération : Thomas CERISAY (Laboratoire Arar UMR 5138 ; Univ. Lumière Lyon 2)

Nature de l'opération : prospection-inventaire (PI)

Couverture géographique : Auvergne-Rhône-Alpes > Rhône (69) > Pontcharra-sur-Turdine

Code INSEE de la commune : 69157

Mots-clés du thésaurus : prospection pédestre, prospection aérienne, céramique gallo-romaine, céramique protohistorique, voie romaine

Chronologie : âge du Fer, Antiquité romaine

Peuples et cités : Gaulois, Gallo-romains, Ségusiaves

Keywords : survey, aerial survey, gallo-roman pottery, protohistoric pottery, roman road, Iron Age, Roman Antiquity, Gauls, Gallo-romans, Segusiavi

Titre : Site archéologique de Miollan

Sous-titre : Commune de Pontcharra-sur-Turdine (69)

Résumé : *Le site archéologique de Miollan, situé dans les Monts de Tarare, entre Lyonnais et Beaujolais, est connu depuis le XIX^e siècle et assimilé depuis les travaux de Vincent Durand au Mediolanum ségusiave de la table de Peutinger. Le site a fait l'objet de fouilles dans les années 1960-1970 par Jacques Chambost, archéologue amateur, qui a mis en évidence la présence de vestiges datés de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque gallo-romaine. En 2003, un diagnostic archéologique préventif mené par André Rebiscoul (INRAP) a permis de confirmer ces premières constatations et de découvrir de nouvelles structures s'apparentant à un habitat gallo-romain des I^{er} et II^e siècles de notre ère. La réalisation de deux mémoires universitaires en 2017-2018 par Thomas Cerisay avait pour but de reprendre ces données anciennes et d'affiner les indications concernant la chronologie, la nature et l'emprise du site par l'étude du mobilier issu des fouilles anciennes et par la mise en place d'une campagne de prospection-inventaire, couplée par des prospections aériennes menées par Peter Leather (association GAROM). Grâce à l'étude du mobilier et de la documentation des fouilles anciennes ainsi qu'aux prospections aériennes et pédestres, il a été possible de déterminer qu'il s'agissait d'un site d'habitat occupé dès le II^e s. av. J.-C. et abandonné dans le courant du II^e s. ap. J.-C. Son extension a également pu être déterminée et plusieurs structures ont été décelées grâce aux photographies aériennes. La nature du site (habitat groupé ou ferme laténienne, villa ou station routière gallo-romaine) reste cependant encore mal définie.*

Documents cartographiques et administratifs

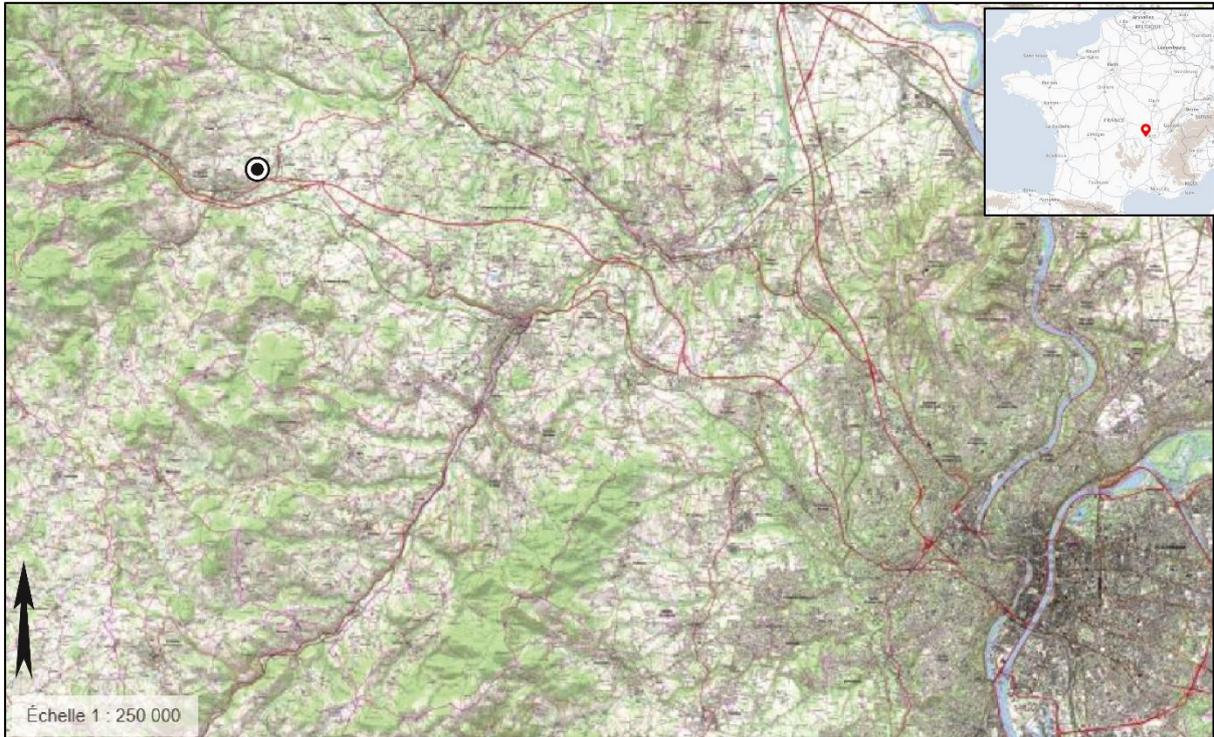


Fig. 1 : extrait de carte topographique au 1/250 000^e localisant l'opération.

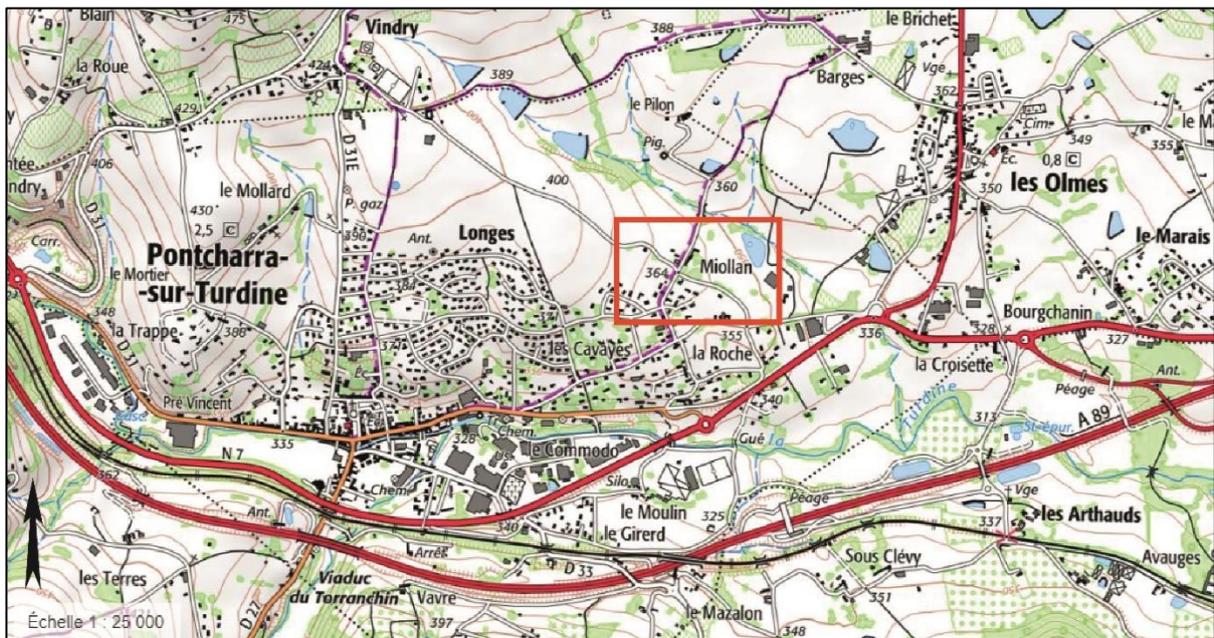


Fig. 2 : extrait de carte topographique au 1/25 000^e localisant l'opération.

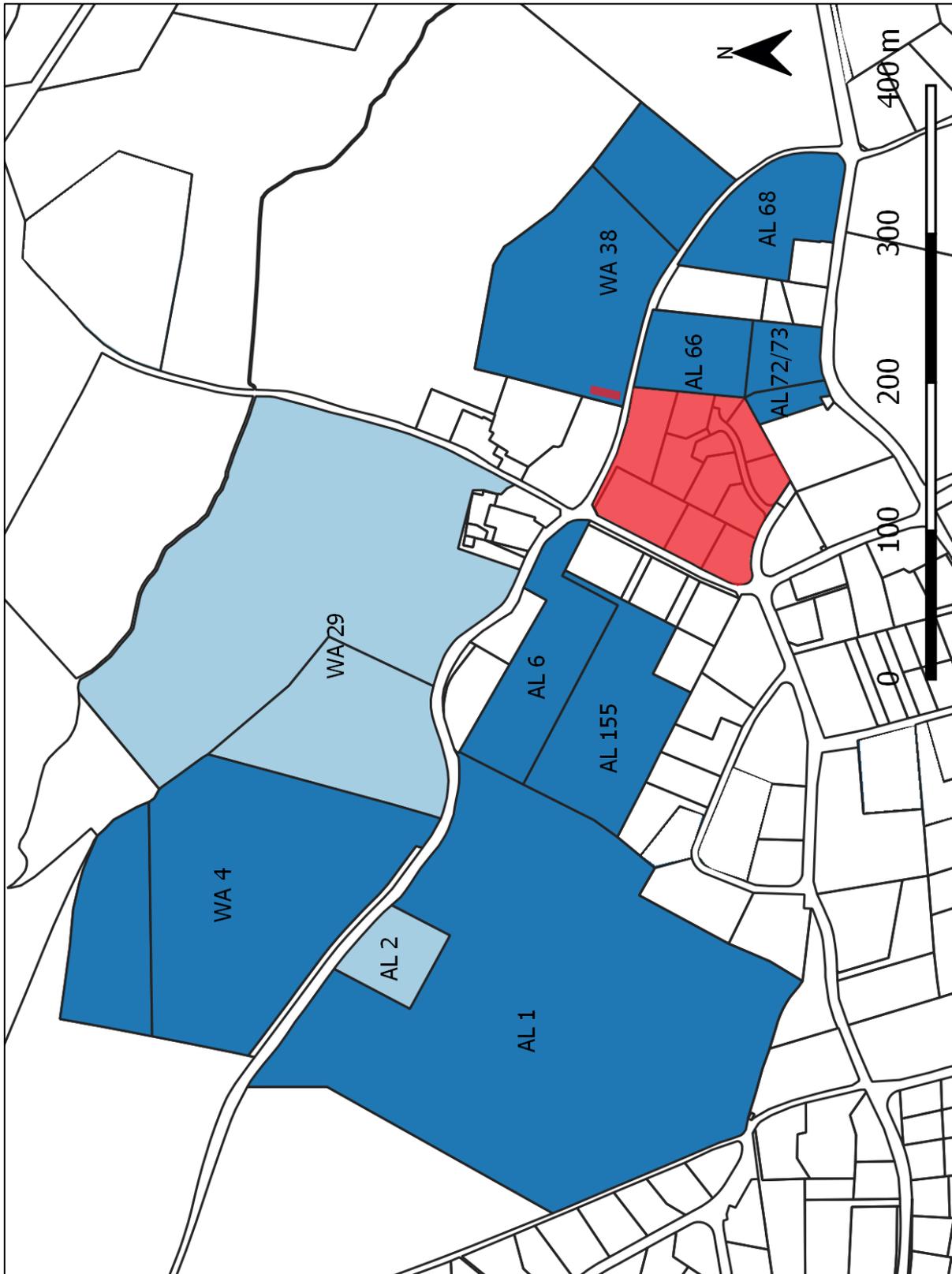


Fig. 3 : extrait du cadastre figurant les parcelles prospectées et photographiées par avion (en bleu foncé), les parcelles uniquement photographiées par avion (en bleu clair) et les parcelles fouillées antérieurement (en rouge).

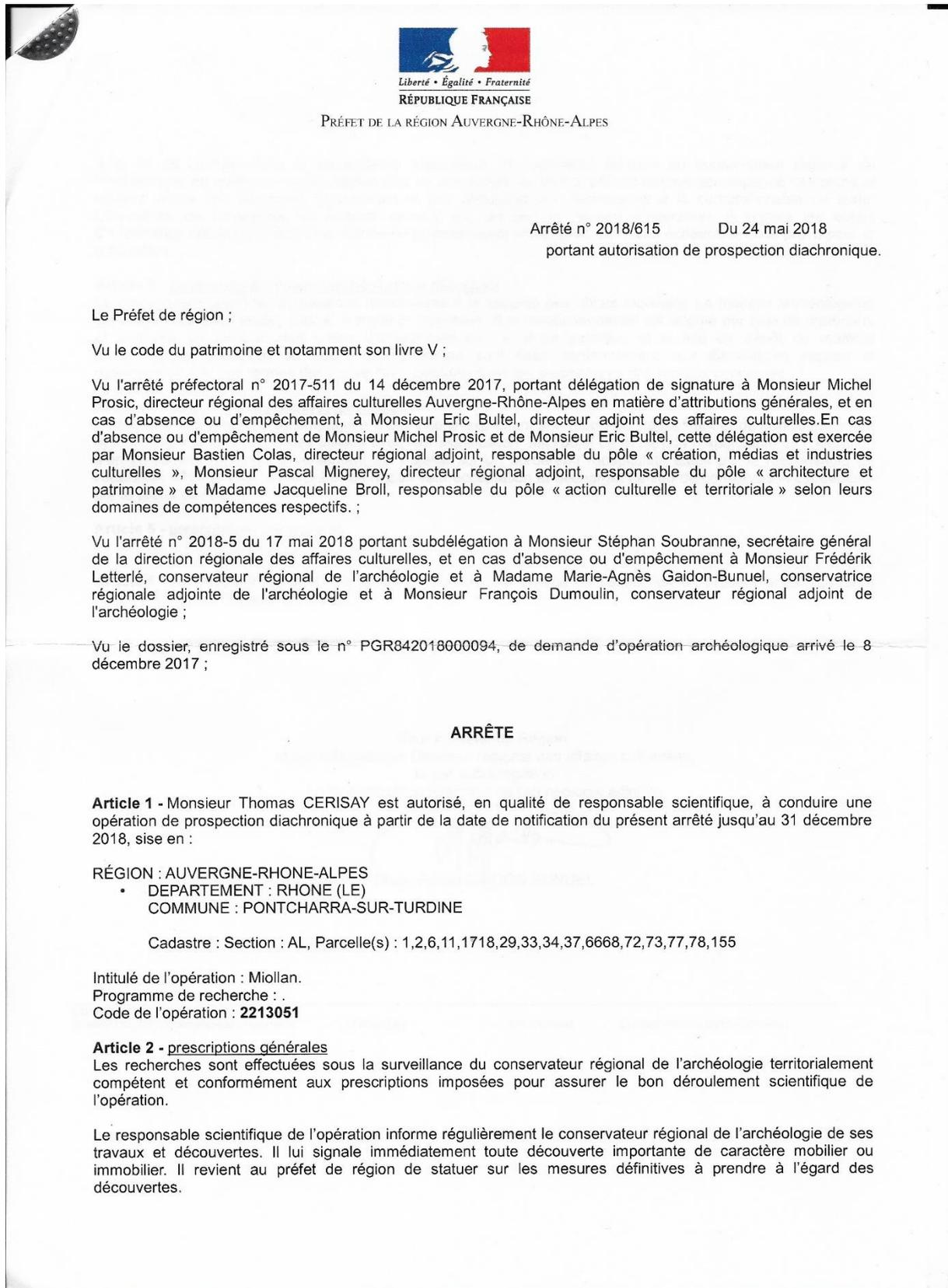


Fig. 4 : copie de l'arrêté d'autorisation de fouille.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

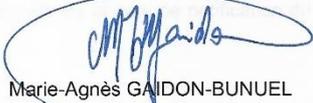
L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Thomas CERISAY.

Fait à Lyon, le 24 mai 2018

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
La Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe



Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

COPIES A :
 Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)
 Mairie(s)
 Gendarmerie
 Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

Remerciements

Nous adressons nos plus sincères remerciements à toutes les personnes et institutions suivantes ayant contribué au bon déroulement de cette campagne :

- Le Service Régional de l'Archéologie, pour son soutien administratif et pour la gestion du dossier, Karim GERNIGON (Conservateur régional de l'archéologie), Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL (Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie) et Laure DEVILLARD (Gestionnaire de programmation, de recherche et de coordination de la CTRA).
- L'équipe de prospecteurs ayant participé bénévolement à ces recherches, pour leur investissement et pour le sérieux et la bonne humeur dont ils ont fait preuve.
- L'association GAROM pour son soutien administratif et pour sa participation sur le terrain, en particulier son président Peter LEATHER (photographies aériennes), son vice-président Claude PERROUIN (prospection), et son trésorier Jean LASSUS (prospection, SIG).
- Les propriétaires des parcelles concernées, pour nous avoir permis de mener librement ces recherches, Pierre-Marie BERNE, Véronique CESSIEUX-PITRAT, Adrien LEBOUTET, Renaud LEBOUTET, Pierre NOYEL.
- Matthieu POUX (Université Lumière Lyon 2, laboratoire Arar UMR 5138) et Romain GUICHON (Archeodunum, laboratoire Arar UMR 5138) pour leur soutien et leurs conseils dans le cadre de la réalisation du mémoire universitaire dont ces prospections ont, entre autres, fait l'objet.
- La Société d'Histoire, d'Archéologie et de Généalogie des Monts de Tarare, pour l'intérêt porté à ces recherches et pour le stockage du mobilier archéologique.
- La municipalité de Pontcharra-sur-Turdine, pour nous avoir aimablement laissé à disposition une salle municipale pour les repas de midi.
- Cécile BATIGNE-VALLET, Frédéric ABBES, Valentin LAFONT, Lancelot LEFEVRE, collègues et amis archéologues, pour leurs renseignements concernant le mobilier céramique et lithique.

1. CONTEXTE SCIENTIFIQUE DE L'OPERATION

1.1 Contexte géographique et géologique

Le site de Miollan est situé dans les Monts de Tarare, entre Lyonnais et Beaujolais, dans la commune de Pontcharra-sur-Turdine (Rhône). Etabli à 365 m d'altitude et à environ 1,5 km au nord-est du bourg de Pontcharra, il se situe à 600 m à vol d'oiseau de la Turdine, affluent de la Brévenne. Le site se situe sur un méplat à flanc de colline, non loin du cours d'eau et orienté au sud-est. Cette orientation permet de bénéficier d'un ensoleillement important tout au long de l'année et d'une vue très dégagée sur la vallée de la Turdine, axe de circulation privilégié dans l'Antiquité et encore de nos jours (route nationale 7, autoroute A89). Il s'agit donc d'une position géographique avantageuse. Le paysage actuel dans lequel s'inscrit le site est majoritairement agricole et pavillonnaire : de nombreux terrains sont destinés à l'élevage et aux cultures céréalières, même si de plus en plus de parcelles sont construites aux alentours depuis les dernières décennies.

Du point de vue géologique, Miollan se situe dans le massif granitique de Saint-Laurent-de-Chamousset et de Sarcey. Ce vaste massif, d'orientation sud-ouest nord-est couvre l'ensemble des monts de Tarare ainsi qu'une partie des monts du Lyonnais et se poursuit en direction du Beaujolais, représentant une superficie d'environ 160 km². Les fréquents affleurements présents dans les vallées (dont celle de la Turdine) permettent d'observer un granit de qualité médiocre, aussi qualifié localement de « gorrhe » (ou « gore ») sous sa forme arénisée. C'est une roche de couleur généralement sombre composée de gros cristaux de feldspath rouge pouvant atteindre 2 à 5 cm de largeur en moyenne. Ce socle granitique n'est souvent recouvert que par une mince épaisseur de terre végétale, rendant l'agriculture parfois difficile dans cette région. Cette faible épaisseur de terre arable a un impact direct sur l'identification et la conservation des vestiges qui ne sont généralement enfouis qu'à faible profondeur (jusqu'à 1 m environ). Cela permet de les repérer aisément en prospection pédestre (mobilier en surface) et aérienne (présence de structures trahie par le couvert végétal).

1.2 Contexte archéologique

Les données archéologiques de l'Ouest lyonnais sont longtemps restées déficitaires et il était alors difficile de dresser un portrait de l'occupation humaine de la région pour les périodes préhistorique, protohistorique et antique : seule une poignée de chercheurs ont commencé à se pencher sur la question de l'occupation antique des campagnes lyonnaises à la fin du siècle dernier (Walker 1981). Les difficultés liées à la nature du terrain (topographie, couvert végétal), à la faiblesse de l'urbanisation et à la concentration de la recherche archéologique au sein même de la ville de Lyon sont les principaux responsables de ces lacunes.

Aujourd'hui, les découvertes se multiplient grâce à l'archéologie préventive (A89) et programmée (laboratoires, universités). Même si le site de Miollan est connu de longue date, il s'inscrit parfaitement dans cette nouvelle mosaïque de sites protohistoriques et gallo-romains, au cœur du territoire des Ségusiaves. Cette importante occupation humaine s'explique notamment par la densité des voies de communication dans cette zone et surtout par la présence de grands axes routiers permettant de relier la vallée du Rhône à celle de la Loire. Il s'agit donc d'une région stratégique servant de rupture de charge aux hommes et aux marchandises transitant entre l'Atlantique et la Méditerranée. Ces voies de portage reliaient entre elles les principaux ports fluviaux et agglomérations du territoire ségusiave : Lyon (Lugdunum), Feurs (Forum Segusiavorum) et Roanne (Rodumna). Vraisemblablement, le site de Miollan s'intègre à un vaste ensemble de sites établis le long de l'axe Lyon/Roanne (fig. 5). Ce dernier était certainement scindé en deux itinéraires, une voie principale passant par la vallée de la Turdine et une voie secondaire passant par la vallée de l'Azergues (Guichon 2017).

Si les périodes de l'âge du Bronze et du Hallstatt sont encore assez mal documentées le long de ces itinéraires, on trouve en revanche plusieurs sites du second âge du Fer et de l'époque gallo-romaine qui jalonnent le tracé de ces voies. Pour ce qui est de la voie secondaire, des habitats de la Tène finale ont été mis en évidence à Châtillon *Dorieux* (Guichon et alii 2017) et à Chessy *Le Colombier* (Guichon 2015). A Amplepuis, de nombreux indices laissent entrevoir une importante occupation au second âge du fer : le site cultuel du *Terrail* (enclos fossoyés) en est l'un des plus représentatifs (Périchon, Jacquet 1985). Ces différentes occupations ont pour la plupart été maintenues à l'époque gallo-romaine : les établissements de Châtillon *Biers* et *Boyeux* (Faure-Brac 2006 : p. 188) ainsi que les *villae* de Châtillon *La Roche* (Ramona 2018) et Chessy *Le Colombier* (Guichon et alii 2015) en sont des exemples. La voie principale Lyon/Roanne est elle aussi jalonnée de sites de la fin de l'âge du Fer et de l'époque gallo-romaine : on peut ainsi mentionner les habitats de Lentilly *Les Fourches* (Maza, Teyssonneyre 2014), Fleurieux *Grand'Plantes* (Motte 2011), Sarcey *Quicury* (Monnoyeur-Roussel 2009), ainsi évidemment que Pontcharra *Miollan*. Enfin, il convient également de rappeler

la présence de sites culturels gallo-romains de type *fana* (temples à *cella* centrée et galerie périphérique) à Lentilly *Le Mercruy* (Faure-Brac 2006 : p. 255-259) ainsi qu'à Sarcey *Quicury* (Monnoyeur-Roussel 2009 : p. 60-61).

La carte archéologique du nord-ouest lyonnais continue donc de s'étoffer au fil des opérations archéologiques, mais également grâce aux recherches menées par le Groupe de recherches archéologiques sur les Voies romaines entre Lyon et Roanne (GVLR). Ce groupe, fondé au printemps 2017 par l'association GAROM a pour but de recenser, d'étudier et de mener des opérations archéologiques sur les sites étant en lien direct avec la voie romaine Lyon/Roanne ainsi que sur le tracé de la voie elle-même, pour une période allant de la fin de la Protohistoire au début du Moyen-Âge (Perrouin et alii 2018). Ce travail est effectué par des archéologues et étudiants en archéologie en coopération avec des passionnés et amateurs d'archéologie résidant dans la zone d'étude en question. Des études sont actuellement menées sur les sites de Châtillon *La Roche* et *Dorieux*, ainsi que Savigny et Pontcharra *Miollan*. Celui-ci s'inscrit donc dans un paysage archéologique bien plus riche que ce qu'il n'y paraissait il y a encore dix ans, et constitue sans doute une étape importante sur l'itinéraire Lyon/Roanne de la vallée de la Turdine.

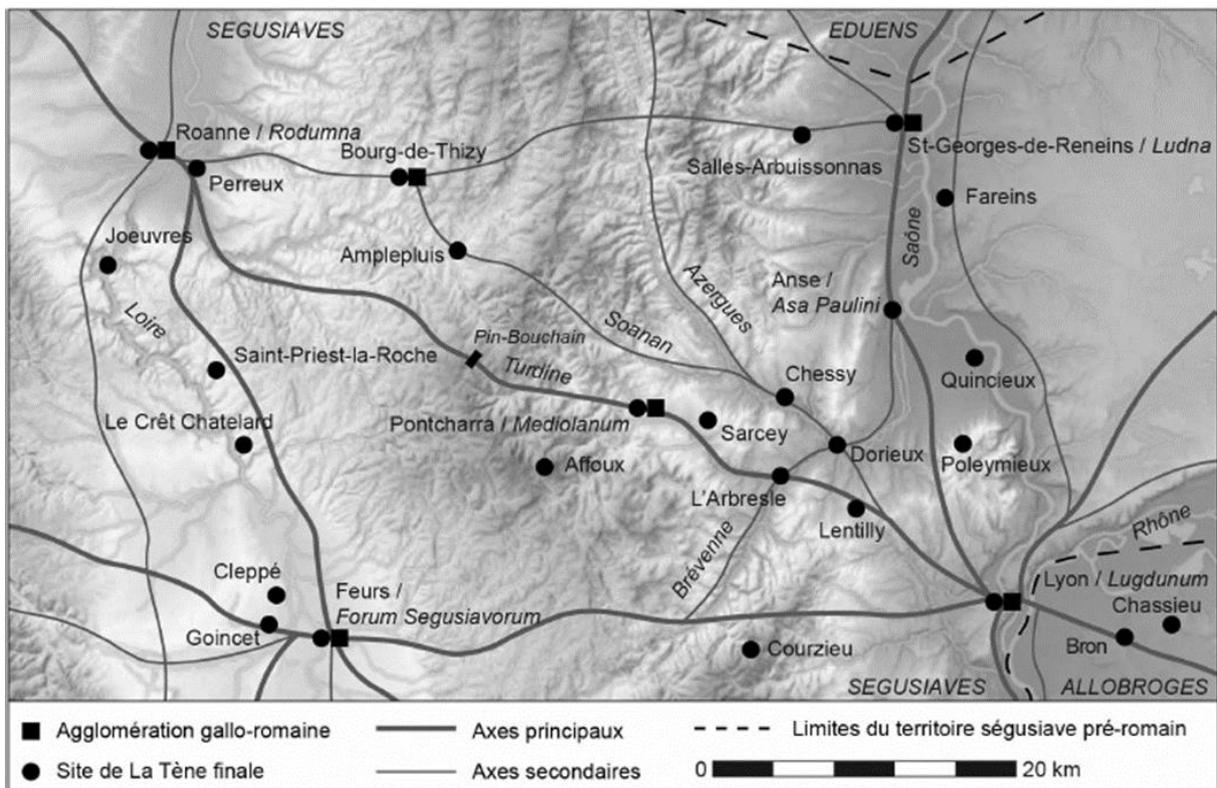


Fig. 5 : Carte des voies antiques du nord-ouest lyonnais (Guichon 2017 : p. 12).

1.3 Toponymie

Le nom « Miollan » fait partie intégrante d'un ensemble de sites archéologiques, essentiellement gaulois, dont le nom actuel est un dérivé du nom celtique *Mediolānon*, ou *Mediolanum* sous sa forme latinisée (Gouvert 2008 : p. 891).

Ce toponyme est très courant en Gaule : une vingtaine de ces noms sont attestés par des sources écrites tardo-antiques ou médiévales (fig. 6), comme Châteaumeillant (*Mediolanum Biturigum*), Evreux (*Mediolanum Aulercorum*), Saintes (*Mediolanum Santonum*) ou encore Milan (*Mediolanum*) en Italie (Desbordes 1971 : p. 190). Toutefois, il est certain que les occurrences de ce toponyme étaient encore plus nombreuses dans l'Antiquité puisqu'une majorité de ces sites n'est attestée que par la linguistique et ne bénéficie pas de sources textuelles permettant de confirmer ces hypothèses. Dans le cas de Miollan, il n'existe aucune source écrite mentionnant la forme antique de ce nom. La première mention du site (sous sa forme actuelle) date du XI^e siècle et se trouve dans l'acte n°801 du cartulaire de Savigny : un certain « Hugo de Miolans » y est mentionné, mais on ne dispose d'aucun autre élément permettant d'en savoir plus sur le site à cette époque (Bernard 1853 : p. 418-419). Cependant, même en l'absence d'autres sources écrites, la linguistique permet d'affirmer que le site de Miollan trouve ses origines au moins à la Protohistoire. Xavier Gouvert, dans sa thèse sur la toponymie du Roannais, explique l'évolution d'un toponyme du même type (Mioland, commune de Souternon, Loire) situé également en territoire ségusiave et ayant connu sans doute la même déformation au cours du temps : « */mediolānu/ > */meyolāno/ > */mey'lāno/, contrarié à ce stade par la restauration de */meyolāno/ > */meyolān/ > */miolān/ » (Gouvert 2008 : p. 892). Il est d'ailleurs important de préciser que le lieu-dit Miollan de Pontcharra-sur-Turdine n'est pas un cas isolé au sein du territoire ségusiave : il existe en effet un lieu-dit Mioland à Amplepuis (Rhône), un lieu-dit Mioland à Souternon (Loire) et un Mont Miolin à Sail-sous-Couzan (Loire) qui sont, eux aussi, des dérivés de *Mediolanum* attestés par la linguistique mais non par les textes.

L'étymologie de *Mediolanum* reste plus obscure. Ce toponyme est composé des termes *medio-* (le milieu) et *-lānon* ou *-lanum* auquel est attribué plusieurs sens. Il est impossible que le terme *-lanum* ne provienne du latin *planus* (« la plaine ») puisque *Mediolanum* est un toponyme d'origine celtique et non latine, mais aussi parce que ce nom aurait pour signification « le milieu de la plaine » ou « la plaine du milieu » : on sait que ces localités sont loin de toutes se trouver en plaine et qu'il s'agit pour beaucoup de sites de hauteur. A l'inverse, on peut retenir les hypothèses de Xavier Delamarre (Delamarre 2012 : p. 26-27) et Christian J. Guyonvarc'h (Guyonvarc'h 1961) qui rapprochent le celtique continental *-lānon* du celtique insulaire *lān* (irlandais) ou *lawn* (gallois) signifiant « plein ». Selon eux, il faudrait y voir une dimension sacrée ou religieuse, dans le sens de « centre de plénitude ». Xavier

Delamarre pense que « le nom pourrait avoir été donné à l'occasion d'un rituel de fondation, suivant l'établissement d'un groupe de Gaulois. Chez les Germains, le monde terrestre des humains s'appelle l'Enclos-du-Milieu, **Medja-garđaz*, le *Midgard* des anciens Scandinaves et le *Mediolānon* des Celtes doit avoir lui aussi désigné un centre mythique » (Delamarre 2012 : p. 26-27). Ainsi faudrait-il voir dans le nom *Mediolanum* une localité fondée selon un rituel propre aux croyances celtiques de l'Europe protohistorique, un sanctuaire ou un lieu de rassemblement lié de près ou de loin à la religion ? Toutes ces questions restent à ce jour sans réponse mais sont à prendre en considération dans le cadre de l'étude d'un site archéologique de ce type.

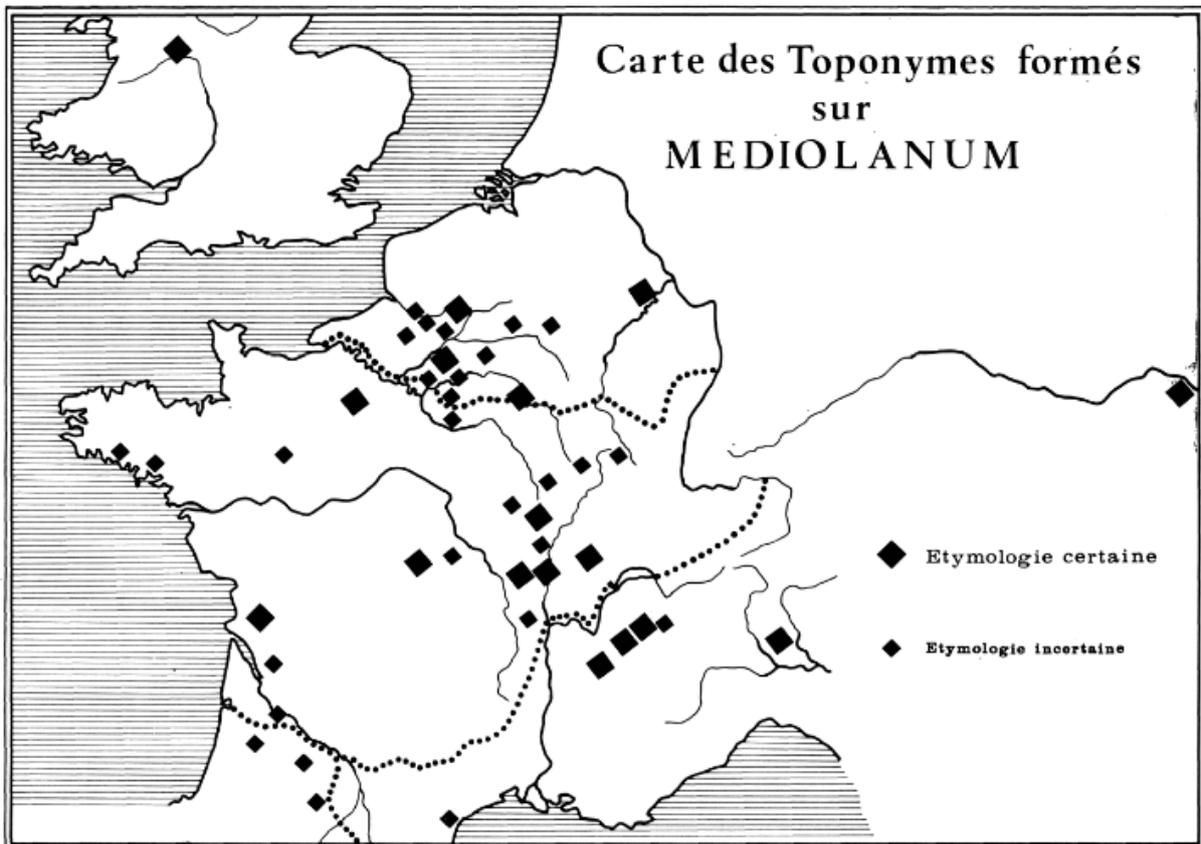


Fig. 6 : localisation des principaux *Mediolanum* gaulois (Desbordes 1971, p. 188).

tronçon de voie romaine et de mobilier archéologique). Son hypothèse implique toutefois des corrections du document : selon lui, le trait partant de Mediolanum relierait Lyon et non Feurs. En effet, les indications de 14 et 22 lieues données par la table de Peutinger (environ 21 et 49 km) sont relativement fidèles aux distances réelles entre Roanne, Miollan et Lyon (environ 31,5 km et 43,3 km), en tenant compte de la nature du terrain. Depuis la publication de ses recherches, Miollan a toujours été reconnu "officiellement" comme correspondant au *Mediolanum* de la table de Peutinger.

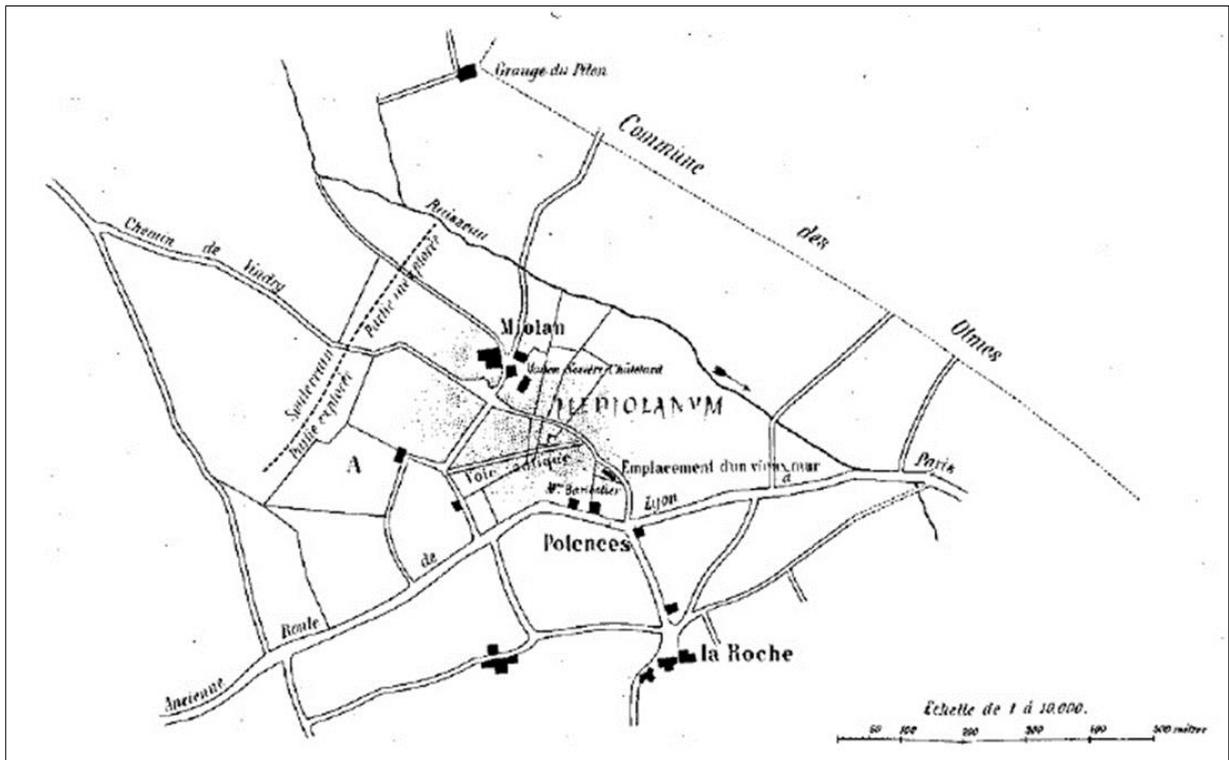


Fig. 8 : carte archéologique de Miollan par V. Durand (Durand 1873 : p. 88).

1.4.2 Les fouilles de Jacques Chambost (1965-1974)

C'est à partir des années 1960 que le site a pu faire l'objet de fouilles archéologiques à proprement parler. Industriel tararien et archéologue amateur, Jacques Chambost a travaillé durant neuf ans sur le site (de 1965 à 1974). La documentation et le mobilier issu de ces fouilles sont actuellement conservés à la Société d'Histoire, d'Archéologie et de Généalogie des Monts de Tarare (SHAGMT).

N'ayant que peu de temps et de moyens lors de ses campagnes, Jacques Chambost n'a pas pu réaliser de fouilles extensives mais une vingtaine de petits sondages (de 2 m² en moyenne) sur l'ensemble du lieu-dit (fig. 9). Cette méthode, rapide et facile à mettre en place, permet aussi de déterminer l'étendue potentielle du site en procédant par recoupements stratigraphiques. Certains

de ces sondages se sont avérés négatifs et d'autres extrêmement riches en mobilier. Sur l'ensemble des zones sondées, une s'est avérée particulièrement riche en mobilier et a été fouillée entre 1965 et 1969 (actuelle parcelle WA 38). Toutes les catégories de matériel s'y trouvent : céramiques protohistoriques et gallo-romaines sont présentes en grand nombre, ainsi que des fragments d'amphores, de tegulae et d'objets métalliques divers : selon Jacques Chambost, l'occupation du site s'étendrait du milieu du I^{er} s. av. J.C. à la fin du II^e s. ap. J.-C. (Chambost 1971 : p. 10). Si la zone en question a livré un ensemble important de matériel archéologique, elle n'a cependant permis de découvrir que très peu de structures archéologiques.

Au sud de cette zone sont découverts dans les années 1970 d'importants vestiges gallo-romains. Un ensemble de murs et de canalisations a été mis au jour, associé à du matériel daté des deux premiers siècles de notre ère. Les fondations d'un mur maçonné ont été reconnues sur une quinzaine de mètres, le long desquelles courait parallèlement une canalisation faite de tegulae disposées les unes à la suite des autres (fig. 10). Liés à ces structures ont été mis au jour des fragments de mosaïque mais aussi de tubuli. Ces informations ont donc permis de reconnaître la présence d'un habitat chauffé par hypocauste daté des I^{er} et II^e siècles ap. J.-C. En ce qui concerne l'habitat protohistorique de Miollan, aucune trace (outre la céramique) n'en a été découverte durant ces neuf années de fouilles, soit parce qu'il se situe dans un autre endroit, soit parce que les structures en creux caractéristiques de ce type d'habitat n'ont pas été remarquées lors de ces recherches.

1.4.3 Le diagnostic archéologique préventif de l'INRAP (2003)

En 2003, l'INRAP intervient sur le site dans le cadre de la construction d'un lotissement : un diagnostic a été réalisé sur la parcelle dans laquelle Jacques Chambost avait découvert une partie de l'habitat gallo-romain trente ans plus tôt (Rebiscoul 2003). Au total, 22 sondages ont été ouverts sur l'ensemble du terrain (fig. 9) mais seuls 7 d'entre eux ont permis de découvrir des structures archéologiques.

Les structures mises au jour dans les années 1970 ont donc été remises au jour et ont pu être suivies un peu plus loin (fig. 10) : à l'une des extrémités de la canalisation évoquée plus haut, un bassin rectangulaire a été découvert. La mise au jour de deux niveaux de sol successifs en mortier hydraulique ont également permis d'entrevoir au moins deux phases de construction de l'habitat. D'autres murs ont été trouvés, mais il n'a pas été possible de les rattacher aux structures déjà connues. Dans l'ensemble, le bilan du diagnostic s'est avéré relativement maigre et aucun plan d'habitat cohérent n'a pu être établi. En revanche, la partie nord de cette parcelle a révélé la présence

de structures en creux protohistoriques (fosses et trous de poteaux). Cette découverte n'a pas toutefois pas permis d'établir des interprétations concluantes quant à la forme de cet habitat. Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé en 2003 n'a donc pas véritablement changé la vision déjà existante du site de Miollan, mais ces observations n'ont fait qu'appuyer ce que Jacques Chambost avait déjà mis en évidence.

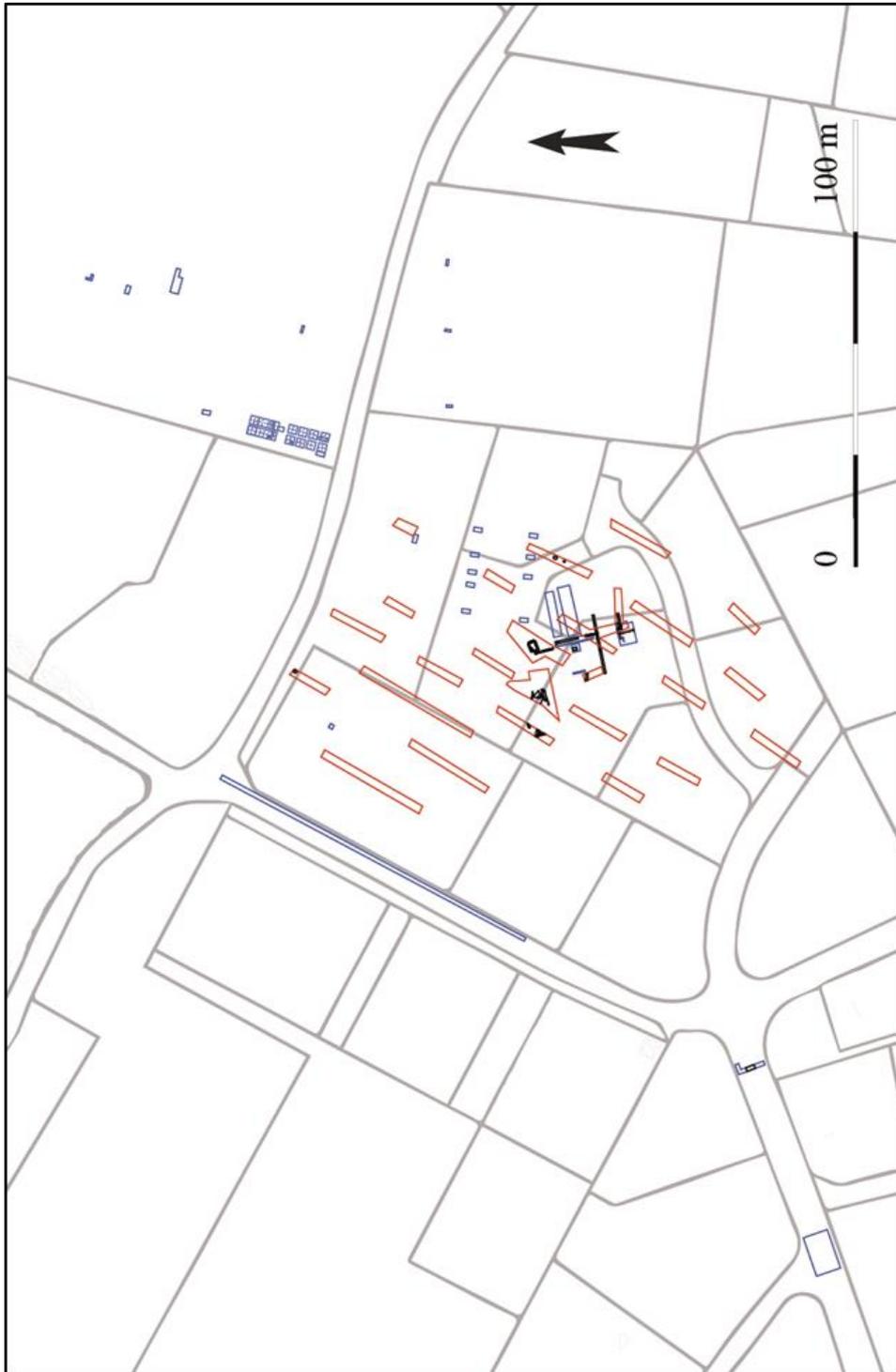


Fig. 9 : plan général de localisation des vestiges sur fond cadastral. En bleu, les sondages de J. Chambost ; en rouge, les sondages de l'INRAP (DAO : T. Cerisay).

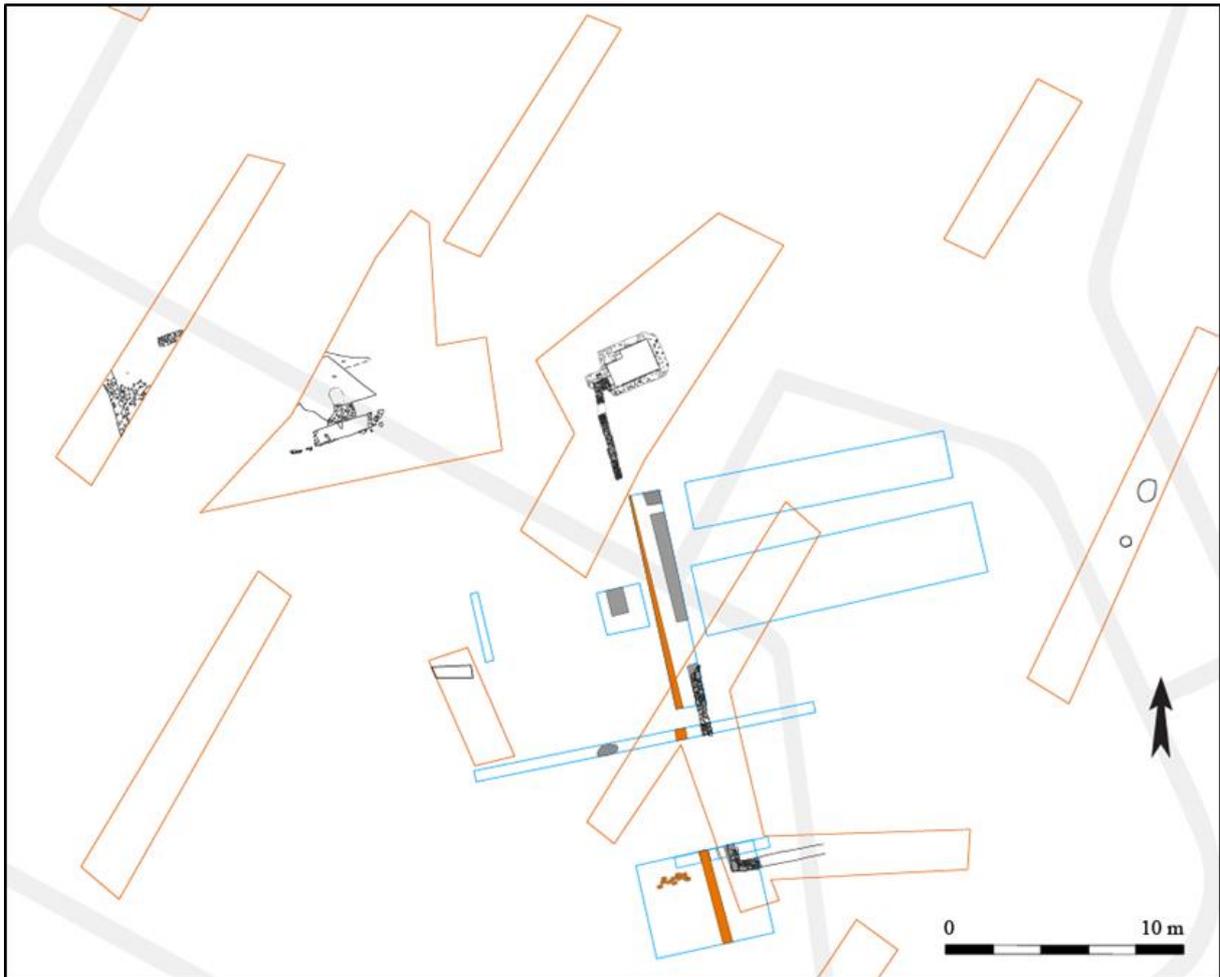


Fig. 10 : structures mises au jour par J. Chambost (en gris : murs ; en rouge : canalisation) et par l'INRAP (en noir) (DAO : T. Cerisay).

1.4.4 Nouvelles données : réalisation de mémoires universitaires (2017-2018)

Le site de Miollan a fait l'objet, en 2017 et 2018, de deux mémoires universitaires : le premier consistait à établir une historiographie des recherches anciennes menées sur le site, une compilation de la documentation disponible (rapports, carnets, plans, photos) et un inventaire du mobilier issu des fouilles anciennes. Le second avait pour but de réaliser une étude de ce mobilier ainsi que des prospections pédestres et aériennes, en reprenant les données traitées antérieurement de façon synthétique. L'objectif de ces deux mémoires était de remettre à jour toutes les données disponibles pour ce site (données documentaires, matérielles et de terrain) afin d'en faire un bilan le plus complet possible. Ce bilan était nécessaire sous deux points de vue : d'abord, il a permis d'éclairer partiellement certaines zones d'ombre (comme la chronologie, la nature et l'étendue du site) ; ensuite, il est indispensable de disposer d'un tel travail en amont d'opérations archéologiques plus importantes qui seraient susceptibles de voir le jour dans les années futures.

Concernant les phases d'occupation du site, ce travail universitaire et plus particulièrement l'étude du mobilier issu des fouilles anciennes a permis d'en déterminer la chronologie avec plus de certitude. La première occupation du site remonte au moins au courant du II^e s. av. J.-C. (une occupation antérieure est envisageable mais n'a pas pu être assurée pour l'instant) et son abandon a lieu dans le courant du II^e s. ap. J.-C. Il est également intéressant de constater que l'occupation du site semble ininterrompue durant ces quatre siècles : si les horizons laténiens et gallo-romains sont très bien marqués, un important ensemble césarien est observable au sein du mobilier étudié. Un des intérêts du site réside donc dans ce caractère transitoire entre Âge du Fer et époque gallo-romaine, qui pose entre autres la question des aspects de la romanisation des campagnes lyonnaises entre Guerre des Gaules et Haut-Empire romain.

Concernant la nature du site, il est à ce jour impossible de dire avec certitude qu'il puisse s'agir d'une station routière, d'une villa gallo-romaine, d'un habitat groupé ou d'une ferme gauloise : les vestiges découverts offrent trop peu d'indications sur cette question. Même si le site de Miollan a longtemps été (et reste encore aujourd'hui) considéré comme une station routière située sur un axe routier Lyon/Roanne, d'après la table de Peutinger et les travaux de Vincent Durand, il est cependant impossible de l'assurer d'un point de vue matériel : aucune structure caractéristique ni aucune trace de la voie décrite en 1873 n'ont été retrouvées à l'emplacement indiqué, malgré les multiples sondages effectués. Il est toutefois possible de voir à Miollan un site d'habitat, au moins à l'époque gallo-romaine, dont la présence est trahie par une abondante vaisselle de table et par des éléments d'architecture caractéristiques d'un habitat chauffé par hypocauste (tubuli).

Concernant l'étendue du site, des prospections pédestres et aériennes ont été menées. Celles-ci avaient pour but de déterminer l'extension maximale du site, de constater (ou non) la présence de différentes zones de concentration de mobilier laténien et gallo-romain pouvant trahir l'existence sous-jacente de structures archéologiques, mais aussi d'observer et de déceler directement depuis le ciel les traces de ces mêmes structures afin d'en avoir une idée plus précise. C'est de cette campagne de prospection-inventaire que fait l'objet du présent rapport d'opération.

2. PROSPECTION-INVENTAIRE

2.1 Objectifs de l'opération

Cette campagne de prospection-inventaire a été réalisée en complément des travaux universitaires évoqués ci-dessus, ceci dans le but d'apporter de nouvelles données de terrain sur le site de Miollan. Ce dernier, bien que connu depuis la fin du XIX^e siècle et fouillé à plusieurs reprises, reste finalement assez mal défini tant du point de vue des structures qu'il renferme que de la surface qu'il occupe. Il était donc nécessaire d'envisager des prospections pédestres afin de mieux définir l'emprise du site.

Des prospections aériennes, assurées par Peter Leather (association GAROM) dans le cadre de ses propres recherches sur les axes de communication antiques du sud et de l'ouest lyonnais, sont venues compléter ces données de terrain. Le recours aux photographies aériennes dans ce type d'opération permet de confirmer les observations faites lors des prospections au sol et dans certains cas de repérer et d'identifier les structures archéologiques sous-jacentes. Le choix des parcelles à prospecter a été influencé par plusieurs contraintes liées directement aux objectifs de l'opération ainsi qu'à la nature du terrain. Le but était de couvrir une surface suffisamment vaste pour être certains de pouvoir saisir les limites de l'emprise du site, tout en tenant compte de la diversité des terrains concernés : seules les parcelles destinées à l'agriculture ont pu être exploitées (les parcelles bâties et les parcelles destinées à l'élevage ne permettant d'obtenir aucun résultat en prospection pédestre). Au total, 11 parcelles agricoles représentant une superficie d'environ 17 ha et situées tout autour ainsi qu'au centre du lieu-dit ont donc été prospectées à l'automne 2018.

2.2 Prospections aériennes

La campagne de prospections aériennes menée sur le site a été conduite par l'association GAROM et par son président, Peter Leather. Plusieurs survols du site à basse altitude ont été effectués à plusieurs moments de l'année afin de pouvoir comparer les photographies réalisées et ainsi mettre plus facilement en évidence les indices trahissant la présence de structures enfouies.

Les premiers survols de la zone ont eu lieu au mois de novembre 2017. Les parcelles AL 1, AL 6-155 et WA 4 n'ont révélé la présence d'aucune structure archéologique évidente. Si la présence dans ces parcelles de bandes et de formes carrées de plusieurs dizaines de mètres de large ont été mises en évidence, il ne pouvait s'agir que d'effets causés par les activités agricoles, d'autant plus que ces

formes suivaient précisément les limites de parcelle. Dans la partie nord-ouest de la parcelle AL 1, un tracé rectiligne long d'une centaine de mètres qui aurait pu faire penser au tracé d'une voie ne correspond en réalité qu'au tracé d'implantation d'un gazoduc qui traverse la partie nord de la commune. En revanche, des traces plus intéressantes ont été repérées dans la parcelle voisine WA 29. Elles se présentent sous la forme de lignes plus ou moins rectilignes et se croisant en plusieurs points : ces dernières sont visibles grâce à la lumière rasante car il s'agit d'anomalies topographiques (les lignes forment des dépressions dans le sol). Malgré ces observations et au vu de leur agencement et de leurs dimensions (la plus longue mesurant environ 270 m), il n'a pas été possible de les assimiler à des structures archéologiques précises, hormis d'éventuels tracés de chemins anciens. Cette hypothèse s'est confirmée par la comparaison de ces dépressions linéaires au cadastre napoléonien (1819) : il ne s'agit que des traces d'un cadastre ancien ainsi que d'un chemin existant à l'époque et traversant la parcelle d'est en ouest (fig. 11).



Fig. 11 : anomalies topographiques correspondant à un ancien parcellaire visible sur le cadastre napoléonien de 1819.

Un autre survol ayant eu lieu en mai 2018 a permis cette fois-ci d'identifier au sol des structures assurément liées à l'occupation protohistorique et antique de Miollan. Ces structures ont été repérées sur la parcelle WA 38 qui avait déjà fait l'objet de plusieurs sondages par J. Chambost dans sa partie occidentale. La parcelle en question était plantée de céréales encore vertes, à mi-croissance, au moment du survol. On peut observer des variations de couleur dans les plantations qui correspondent vraisemblablement à deux types de structures archéologiques : les zones les plus claires, dues à une croissance perturbée des céréales, trahissent la présence de structures maçonnées tandis que les zones les plus sombres, dues à une croissance accélérée des céréales, révèlent l'emplacement de structures fossoyées (fig. 12).

Les structures maçonnées se présentent sous la forme de bâtiments rectangulaires d'environ 20 m de long pour 10 m de large. Ces structures paraissent plutôt alignées avec les limites de la parcelle et orientées nord-sud. D'autres structures maçonnées, beaucoup plus petites, ont également été observées à l'extrême sud-est de la parcelle, l'une au bord de la route et l'autre presque en bordure de la limite orientale de la parcelle. Ces deux petites structures sont de plan carré et mesurent environ 5 m de côté. Les structures fossoyées apparaissent en majorité au centre de la parcelle et ont une orientation nord/ouest - sud/est différente des structures maçonnées et des limites de parcelles. Immédiatement à l'est du corps de bâtiment nord mentionné plus haut se dessine ce qui semble être un enclos fossoyé quadrangulaire d'une largeur approximative de 25 m de côté (les contours sont assez peu visibles). Cet enclos semble même être recoupé en partie par le corps de bâtiment maçonné. Un second enclos semble également se dessiner au niveau de la limite orientale de la parcelle (seule une partie en est visible). Non loin de la limite orientale de la parcelle, au nord-est des deux petites structures carrées, on remarque la présence d'une structure fossoyée circulaire de 2 m de diamètre ainsi que d'une structure rectangulaire de 5 m par 10 m dont seuls 3 côtés sont visibles. Enfin, d'autres lignes erratiques sont observables au centre de la parcelle, dont une courbe et trois petites lignes sombres semblant se joindre en un point pour former une sorte de triscèle. Une longue trace rectiligne orientée NE/SO et traversant le terrain de part en part ne correspond en réalité qu'à un parcellaire fantôme (ici sans doute un fossé) dont le plan est visible sur le cadastre napoléonien de 1819.

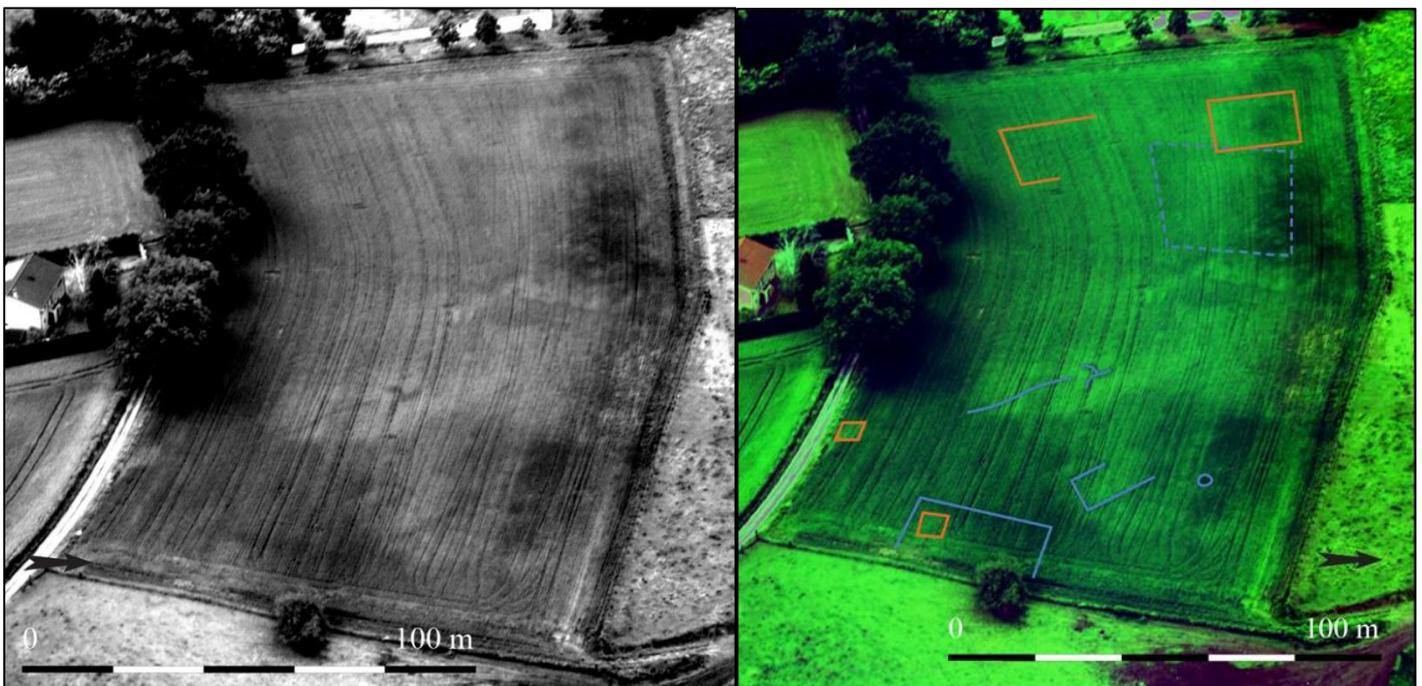


Fig. 12 : structures visibles dans la parcelle WA 38 (en bleu : structures fossoyées ; en rouge : structures maçonnées).

Certains des tracés découverts sur la parcelle WA 38 sont également visibles sur les clichés satellites 2017 disponibles sur le Géoportail (IGN) : on y remarque la présence de ce qui pourrait être l'angle d'un bâtiment maçonné (fig. 13). Celui-ci est situé immédiatement au sud de traces sombres que l'on pourrait assimiler à un enclos quadrangulaire fossoyé (avec entrée au sud ?) mais dont l'orientation, proche de celle des limites de parcelles, ne permet pas de confirmer qu'il s'agisse réellement d'une structure archéologique.

Même s'il est impossible à ce stade d'interpréter la nature ou la fonction de ces structures, il est tout de même intéressant de constater cette concentration de vestiges sur un espace relativement restreint. La cohabitation de structures fossoyées et maçonnées est elle aussi digne d'intérêt puisqu'il pourrait s'agir de structures correspondant à deux phases d'occupation du site, l'une protohistorique, l'autre gallo-romaine. Cette hypothèse est d'ailleurs étayée par l'orientation des structures, puisque les structures fossoyées ont une orientation générale visiblement différente de celle des structures maçonnées. La parcelle WA 38 présente donc, au vu des photos aériennes, un fort potentiel archéologique d'un point de vue aussi bien diachronique que synchronique.



Fig. 13 : à gauche, structures visibles depuis les photos satellite ; à droite, ancien cadastre perturbant la lisibilité des photographies aériennes.

2.3 Prospections pédestres

2.3.1 Méthodes mises en œuvre

La variabilité de la quantité de mobilier affleurant sur les 11 parcelles prospectées a nécessité une adaptation des méthodes de prospections utilisées en fonction de la densité du matériel à prélever. En effet, certaines parcelles n'ont livré que très peu de mobilier archéologique tandis que d'autres se sont avérées extrêmement denses : deux méthodes différentes ont donc été mises en place afin d'optimiser les résultats obtenus à la suite des ramassages de surface.

La première, utilisée dans le cas de parcelles pauvres en matériel, peut être qualifiée de « prospection linéaire ». Les prospecteurs, placés côte à côte et espacés de 5 m les uns des autres, évoluent en ligne droite et à un rythme constant, ce qui permet de couvrir une surface importante en un temps réduit. Cette méthode, bien que peu précise, est surtout utilisée pour mettre en évidence un bruit de fond ou bien pour rechercher des zones de concentration sporadiques. Pour chaque « bande » de terrain prospectée (un champ sera découpé en plusieurs bandes lors de prospections, suivant le nombre d'allers-retours effectués), un sachet a été prévu pour regrouper tout le matériel prélevé dans cette même bande. Cette méthode de prospection linéaire permet donc par la suite d'obtenir des cartes de concentration du mobilier par bande prospectée sur le terrain.

La seconde, utilisée dans le cas de parcelles riches en matériel, peut être qualifiée de « prospection quadrillée ». Un carroyage composé de carrés de 5 m de côté est mis en place sur la parcelle concernée, chaque carré possédant ses propres coordonnées de type A1, B2, C3, etc. Chaque prospecteur prélève alors le matériel affleurant dans chaque carré et le conditionne dans un sachet numéroté selon le système de coordonnées. Cette méthode, beaucoup plus longue à mettre en place mais plus précise, est parfaitement adaptée aux zones de concentration de mobilier : elle permet à la fois d'en prélever un maximum de façon méthodique et d'obtenir des résultats plus fins sous la forme de cartes de répartition (générales ou par type de mobilier).

2.3.2 Parcelle AL 1

La parcelle AL 1 est située au nord-ouest du lieu-dit et en amont du site archéologique (fig. 14). Elle est divisée en plusieurs champs cultivés, mais seul le champ le plus à l'est a été prospecté, ce dernier représentant une surface de 2,8 ha. Cette parcelle n'a livré que très peu de mobilier : la méthode de prospection linéaire a donc été adoptée ici et l'ensemble du champ a été couvert en 4 bandes de prospection. Au total, 81 tessons de céramique dont 8 bords ont été prélevés, ainsi que 5 scories et 1 objet lithique (silex). La céramique protohistorique est ici représentée par 35 fragments (amphores républicaines et céramique commune non tournée grise) et la céramique gallo-romaine par 46 fragments (céramique commune rouge et commune claire). Aucune zone de concentration de mobilier archéologique n'a pu être mise en évidence. Toutefois, la présence d'une zone abondante en briques et tuiles modernes a pu être mise en évidence au niveau de la bordure nord-est du champ. Cette dernière, d'une quinzaine de mètres de diamètre, peut sans doute correspondre à l'emplacement d'une petite loge agricole dont il ne subsiste plus aucune trace en surface (bien qu'aucun document cartographique ou photographique n'ait pu confirmer cette hypothèse), à moins qu'il ne s'agisse que d'un remblai moderne.

2.3.3 Parcelle WA 4

La parcelle WA 4 se situe immédiatement au nord de la parcelle AL 1, de l'autre côté de la petite route communale qui relie Miollan au hameau de Vindry situé plus haut (fig. 14). Cette parcelle a été prospectée dans son intégralité et représente une surface de 3 ha. La méthode de prospection linéaire a également été adoptée sur ce terrain pauvre en matériel : quatre bandes de prospection ont suffi à couvrir toute la surface du champ, les prospecteurs ayant été espacés non pas de 5 mais de 10 m lors de la dernière bande (aussi bien à cause de la rareté du matériel qu'à cause des difficultés de progression liées à l'extrême humidité du sol).

Tout comme la parcelle AL 1, la parcelle WA 4 n'a permis d'entrevoir qu'un bruit de fond confirmant que cette zone se situe bien en périphérie du site archéologie. C'est d'ailleurs la parcelle ayant livré le moins de mobilier : seuls 12 fragments de céramique (mais aucun bord) ont été trouvés. Cet ensemble se résume à 6 tessons protohistoriques (amphore républicaine et commune non tournée grise) et 6 tessons gallo-romains (commune rouge et céramique sigillée). Cinq scories ont également été prélevées.

Parcelles AL 6-155

Les parcelles AL 6 et AL 155 sont situées à l'est des deux précédentes, beaucoup plus près du site et des parcelles ayant fait l'objet de fouilles archéologiques dans le passé (fig.14). Ces deux parcelles ne forment qu'un seul et même champ dont la surface représente 1,5 ha. Malgré le fait que ce champ soit plus proche du site, il s'est également avéré relativement pauvre en matériel. Une prospection linéaire en 5 bandes a permis de mettre en évidence le même bruit de fond que celui observé sur les parcelles AL 1 et WA 4 : 48 fragments de céramique ont été prélevés dont 22 fragments protohistoriques (amphores républicaines dont 2 anses de Dressel 1B et céramique commune non tournée grise) et 26 fragments gallo-romains (commune grise, commune rouge, commune claire, *terra nigra*). Ont également été trouvés deux clous à section carrée, une scorie et un objet lithique (silex).

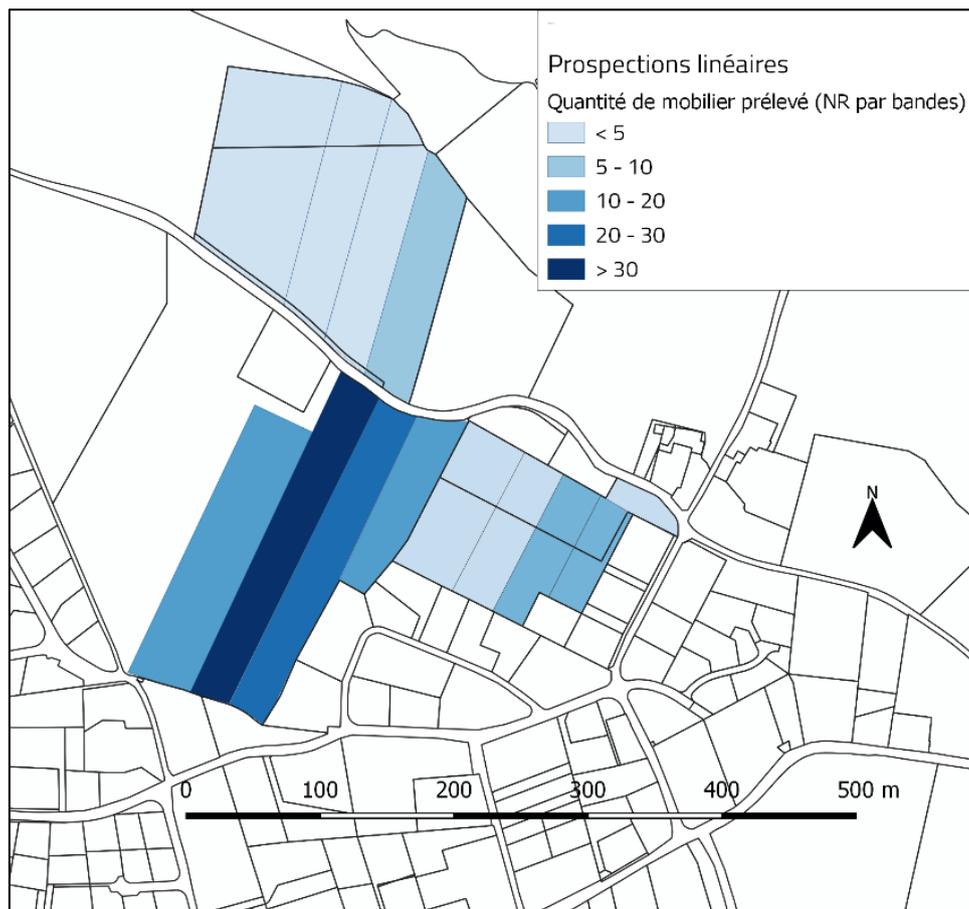


Fig. 14 : carte de répartition du mobilier des parcelles WA 4, AL 1 et AL 6-155.

2.3.4 Parcelle AL 68

La parcelle AL 68 est un terrain situé à l'est du lieu-dit, à quelques dizaines de mètres des espaces fouillés dans les années 1960-1970 et en 2003. Cette parcelle présentait une quantité assez importante de matériel en surface, réparti de façon relativement homogène sur l'ensemble de la surface. Une prospection quadrillée de 3625 m² a donc été réalisée pour cette parcelle en utilisant un maillage de carrés de 5 m de côté. Il est important de signaler que la proximité immédiate d'habitations a influé directement sur la méthode de ramassage. Une sélection du matériel sur le terrain a dû être mise en place : le mobilier constituant une « pollution » (tel que les fragments de brique, de tuile ou de céramiques modernes et contemporaines) ont été laissés sur place et seul le mobilier protohistorique et gallo-romain a été prélevé (NR 404 ; NMI 62). La céramique protohistorique est représentée sur cette parcelle par 87 restes et 18 individus, comprenant des fragments d'amphores Dressel 1, de céramique commune non tournée grise et rouge et de céramique commune tournée grise. La céramique gallo-romaine compte quant à elle 308 restes pour 44 individus : céramiques communes claires, rouges et grises, mais également 2 tessons de bols de Roanne, 2 tessons de *terra nigra* et 3 tessons de céramique sigillée dont l'usure n'a pas permis d'identifier la provenance avec certitude. Le mobilier métallique est représenté par 4 scories et 2 clous à section carrée. Trois tessons de verre antique, dont un informe (peut-être un déchet de fabrication), ont aussi été prélevés sur cette parcelle.

L'intérêt de cette prospection quadrillée réside dans l'obtention de cartes de répartition du matériel récolté (fig. 15). La densité du matériel archéologique sur cette parcelle correspond à une moyenne d'1,8 tesson par mètre carré. Ce chiffre purement indicatif montre bien que cette parcelle ne laisse pas entrevoir un simple bruit de fond comme ce qui a pu être observé précédemment, mais témoigne de la proximité immédiate de la zone d'occupation du site. Concernant la répartition du mobilier, la majorité se concentre à l'ouest de la parcelle mais se répartit de façon plus ou moins égale sur l'ensemble de la surface prospectée (quelques tâches de concentration apparaissent au centre du terrain et la quantité de matériel décroît vers le sud). La répartition du mobilier gallo-romain découvert sur la parcelle correspond assez strictement aux zones de concentration déjà décrites. Cela paraît cohérent puisque les vestiges gallo-romains découverts sur le site se situent à peu de distance à l'ouest. La répartition du mobilier protohistorique apparaît quant à elle beaucoup plus localisée : deux tâches ont été mises en évidence, l'une à l'ouest correspondant à la plus grande zone de concentration de la parcelle, l'autre plus au sud (tâche qui n'est pas représentée dans la répartition du mobilier gallo-romain).

2.3.5 Parcelles AL 66-72-73

Les parcelles AL 66-72-73 forment un seul et même terrain agricole situé immédiatement au sud de la zone de fouille des années 1960 et à l'est des parcelles diagnostiquées en 2003. Ce terrain, dont la surface a livré un mobilier abondant, a fait l'objet d'une prospection quadrillée de 4500 m² suivant principes déjà évoqués. De même que pour la parcelle AL 68, tout le matériel n'a pas été prélevé : ont été laissés sur place tous les éléments modernes ainsi que les fragments de TCA ne présentant aucune forme. Au total, 1672 restes dont 162 individus ont été prélevés sur ce terrain, céramiques protohistoriques et gallo-romaines confondues. La céramique protohistorique (NR 450 ; NMI 49) est ici représentée par des fragments d'amphores tardo-républicaines de type Dressel 1A et 1B, mais également par de la céramique commune non tournée grise. La céramique gallo-romaine (NR 1210 ; NMI 113) présente quant à elle une grande variété de céramiques communes (claires, rouges et grises) ainsi que des céramiques fines dans une moindre mesure (sigillée de Gaule méridionale et centrale, céramiques peintes de Roanne et *terra nigra*). Il faut enfin noter la découverte de 8 scories, d'un clou à section carrée, d'un fragment de verre informe (déchet de production ?) et de 2 fragments d'objets en alliage cuivreux mais dont la fonction et la datation restent indéterminées.

En ce qui concerne la répartition du matériel découvert, ce dernier apparaît réparti de façon relativement homogène sur l'ensemble de la surface prospectée, même si des points de concentration plus importants sont à noter au niveau du centre et de l'ouest du terrain (fig.15). Le mobilier gallo-romain est abondant sur l'ensemble de la zone de prospection mais semble plus concentré dans la seule parcelle AL 66. Une tâche de concentration au niveau de la limite sud-ouest de cette parcelle est à noter mais n'a rien de surprenant si l'on tient compte de la proximité des vestiges découverts dans les parcelles adjacentes. La répartition du mobilier protohistorique sur le terrain est sensiblement différente : les principales zones de concentration se dessinent là où le mobilier gallo-romain est un peu moins concentré, et inversement (les zones les moins riches en matériel protohistorique correspondent aux zones les plus denses en matériel gallo-romain). Toutefois, la répartition de ce matériel semble également se concentrer majoritairement dans la moitié nord du terrain, correspondant à la parcelle AL 66.

2.3.6 Parcelle WA 38

La parcelle WA 38 se situe dans la partie centrale du lieu-dit. C'est la parcelle ayant livré le plus de matériel au cours de cette campagne de prospection-inventaire. C'est aussi cette parcelle qui a fait l'objet de fouilles entre 1965 et 1969 et qui avait déjà permis de découvrir une importante quantité de mobilier protohistorique et gallo-romain. La zone fouillée se situe à l'extrême sud-ouest du terrain, dans ce qui correspond aujourd'hui à un petit chemin privé lié à la propriété voisine. Cette zone n'a pas été prospectée, le ramassage n'ayant été effectué que sur la partie cultivée de la parcelle.

La quantité importante de mobilier affleurant a été prélevée en prospection quadrillée, sur 7500 m², en suivant la même méthode que dans les parcelles précédentes. Une exception a toutefois été faite : les fragments de tuiles antiques, reconnaissables à leurs rebords ainsi qu'à leur gros dégraissant (grains de quartz) ont aussi été récoltés, seulement dans le cas de rebords ou de fragments de plus de 10 cm de côté (le reste des fragments a été laissé sur place). Ce prélèvement particulier avait pour but de tenter de mettre en évidence la présence de bâtiments gallo-romains.

Concernant le matériel prélevé, le total s'élève à 5207 restes pour 434 individus. La densité moyenne du mobilier sur le terrain correspond à 3,7 tessons par mètre carré, chiffre beaucoup plus important que ce qui a déjà pu être observé. Le mobilier protohistorique est représenté par 1583 restes dont 130 individus : amphores italiques de type Dressel 1, céramique commune non tournée grise et rouge, céramique commune tournée grise et 6 tessons de céramique campanienne. Le mobilier gallo-romain est plus présent (NR 3604 ; NMI 304) : les céramiques communes claires, rouges et grises sont présentes en grand nombre, mais on compte aussi 35 tessons de céramique peinte roannaise, 22 tessons de *terra nigra* et 22 tessons de céramique sigillée italique, de Gaule méridionale et de Gaule centrale. Le mobilier métallique compte 16 restes dont 13 scories, deux clous à section carrée et un ressort de fibule en bronze. Trois objets lithiques ont également été collectés sur cette parcelle ainsi qu'un tesson de verre transparent et un fragment de pâte de verre bleu.

La répartition générale du mobilier sur la parcelle WA 38 présente une zone plus riche en matériel située au sud-ouest (fig. 15). Cette zone assez large est entourée d'une surface relativement homogène en termes de densité de matériel, mais qui s'estompe nettement dans la partie nord de la parcelle. La répartition du mobilier gallo-romain ressemble assez fidèlement à la répartition générale du matériel archéologique, avec une tâche de concentration au sud-ouest s'estompant de façon progressive vers le nord. La répartition du mobilier protohistorique est différente, ce dernier

étant toujours très localisé sur des zones peu étendues. Il s'étend encore moins vers le nord mais paraît plutôt répandu au sud de la parcelle. Une tâche de concentration est d'ailleurs présente à l'extrême sud-est de la zone prospectée, tâche qui n'est pas représentée sur la carte de répartition du matériel gallo-romain. Il est quasiment certain que le matériel découvert en prospection trahit la présence de structures archéologiques situées directement au-dessous, comme on semble le remarquer sur les vues aériennes. Il est toutefois difficile de corréliser avec précision ces deux types de données, les photos aériennes n'étant pas suffisamment précises pour distinguer la forme ou l'emplacement exacts des structures en question.



Fig. 15 : cartes de répartition du mobilier dans les parcelles WA 38, AL 68 et AL 66/72/73. Ci-dessus, répartition du NR total ; ci-dessous, en haut de page, répartition du mobilier gallo-romain ; ci-dessous, en bas de page, répartition du mobilier laténien.

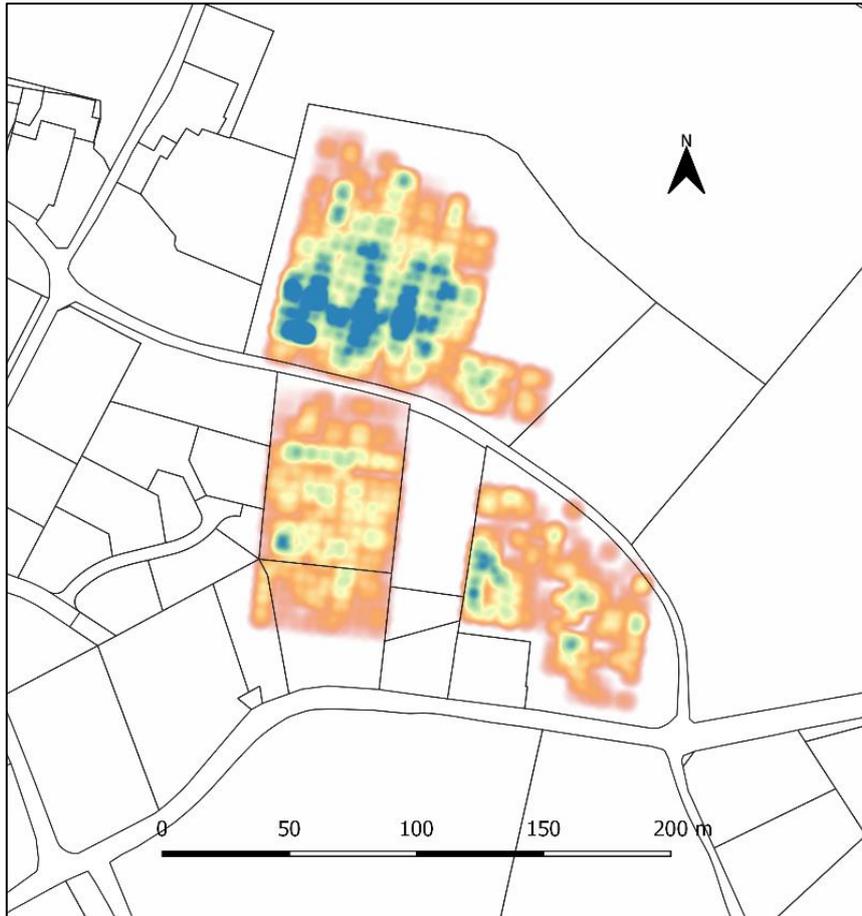




Figure 16 : carte générale de la répartition du mobilier collecté au cours de la campagne de prospection pédestre 2018.

3. ETUDE DU MOBILIER

Famille	Catégorie de production	NR	%NR	NMI	%NMI
Céramiques fines	Sigillée	86	1,2 %	14	2,1 %
	Peinte	53	0,7 %	51	7,6 %
	<i>Terra nigra</i>	35	0,5 %	12	1,8 %
	Parois fines	1	0 %	0	0 %
	Campanienne	6	0,1 %	0	0 %
	Tournée grise	21	0,3 %	3	0,4 %
Céramiques communes	Tournée claire	523	7 %	26	3,9 %
	Tournée grise	1204	16,2 %	180	26,8 %
	Tournée rouge	3287	44,2 %	190	28,3 %
	Non tournée grise	1245	16,7 %	174	25,9 %
	Non tournée rouge	38	0,5 %	7	1 %
Amphores	Italiques	883	11,9 %	14	2,1 %
Instrumentum	Mobilier métallique	47	0,6 %	/	
	Mobilier lithique	5	0,1 %		
	Verre	6	0,1 %		
TOTAL		7440	100 %	671	100 %

Tableau 1 : comptage du mobilier prélevé en prospection.

3.1 Mobilier céramique

Le mobilier céramique constitue l'ensemble le plus important du matériel découvert en prospection, avec un total de 7440 restes pour un nombre minimum d'individus estimé à 671. Il est possible, au sein de cet ensemble, de dissocier les céramiques protohistoriques des céramiques gallo-romaines et des amphores.

Avant d'aller plus en avant dans cette étude, il est nécessaire de signaler que le matériel prélevé a souffert de nombreuses années du travail agricole et que l'usure générale des fragments a souvent rendu difficile leur identification. En effet, la plupart des tessons n'excède pas les 3 cm de côté et sont très émoussés (certains sont même informes). Quant au traitement de surface de certains fragments (engobe, peinture), celui-ci est très altéré voire totalement disparu dans certains cas.

3.1.1 Céramiques protohistoriques

La céramique protohistorique représente 17,7 % du NR de l'ensemble céramique et compte 1310 restes pour un minimum de 184 individus.

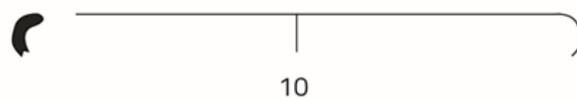
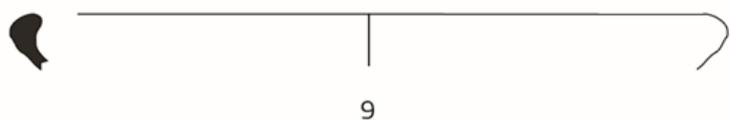
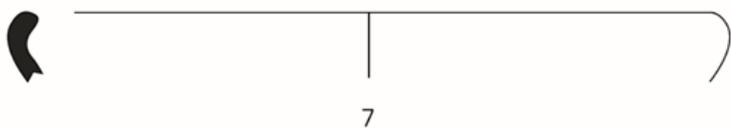
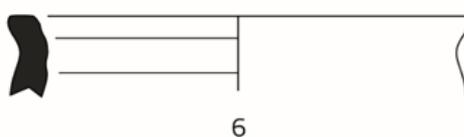
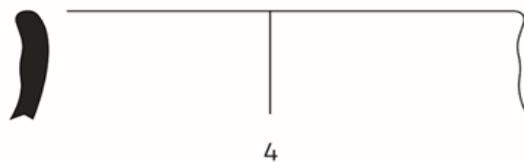
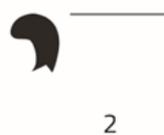
Les céramiques fines ont été retrouvées en quantité relativement faible. Au sein de ces dernières, on compte des fragments de céramique campanienne à vernis noir. Bien que très usées, des fragments de céramique campanienne A et B, datées du II^e siècle avant notre ère, ont pu être reconnus mais aucun type n'a pu leur être attribué.

Les céramiques tournées grises se caractérisent par une pâte homogène dont la couleur varie du brun-clair au noir selon le mode de cuisson utilisé : réductrice (B) ou primitive (B'). Cette catégorie de production se présente le plus souvent sous la forme de vases ovoïdes, parfois peints, comme on en retrouve dans les contextes laténiens de Roanne et Feurs (Lavendhomme, Guichard 1997 ; Vaginay, Guichard 1988 : p. 44).

Les céramiques communes constituent la part majoritaire des céramiques protohistoriques et apparaissent exclusivement non tournées.

Les céramiques non tournées rouges sont caractérisées par une pâte épaisse à fort dégraissant (grains de quartz d'environ 5 mm en moyenne), de couleur rouge sombre à brun-clair en surface et sont assez peu représentées. Pour la plupart, il s'agit de pots ou vases à ouverture large parfois ornés de décors ondés sur la panse. L'épaisseur, la forme et la couleur homogène de ces céramiques permettent de leur attribuer une fonction liée avant tout au stockage des denrées alimentaires, et non pas à la cuisson ou au service.

Les céramiques non tournées grises sont de loin les plus fréquentes. Cette catégorie est reconnaissable à sa pâte épaisse à fort dégraissant (grains de quartz de 5 mm en moyenne mais pouvant parfois atteindre 1 cm) et de couleur gris-clair à noir. Les pots de stockage ou de cuisson (pl. 1, n° 1 à 6) sont les formes les plus récurrentes au sein de cette catégorie et peuvent se retrouver sous différentes déclinaisons comme les pots à col large et bord droit, ou col large ou resserré et lèvre évasée, pour citer les plus courants. D'autres formes sont présentes en grand nombre, comme les jattes à bord oblique et les écuelles à bord rentrant (pl. 1, n° 7 à 10). Ces dernières, destinées à la consommation, présentent une inflexion plus ou moins marquée au niveau de la lèvre et possèdent parfois une surface lissée. La céramique commune non tournée grise peut parfois faire l'objet de traitements de surface (pl. 1, n° 12 à 14) : on observe sur certains fragments des décors ondés, digités ou réalisés au poinçon. Le lissage au doigt des parties supérieures des vases est également assez fréquent, notamment sur les pots et écuelles.



Pontcharra-sur-Turdine / Miollan (69)
Prospection-inventaire 2018

Planche I
Echelle 1:3

Céramiques communes non tournées grises: pots à lèvre éversée simple (1) et en bourrelet (2) ; pots à bord droit et lèvre arrondie (3 à 5) ; pot à bord droit et lèvre aplatie (6) ; écuelles à bord rentrant (7 à 10) ; vase de stockage à lèvre horizontale large et gorge supérieure (11) ; fragments de panse à décor ondé (12 et 13) et poinçonné (14).

Famille	Catégorie de production	NR	% NR	NMI	% NMI
Céramiques fines	Campanienne	6	0,5 %	0	0 %
	Tournée grise	21	1,6 %	3	1,6 %
Céramiques communes	Non tournée grise	1245	95 %	174	94,6 %
	Non tournée rouge	38	2,9 %	7	3,8 %
TOTAL		1310	100 %	184	100 %

Tableau 2 : comptage des céramiques protohistoriques.

3.1.2 Céramiques gallo-romaines

La céramique gallo-romaine représente 70,1 % du NR de l'ensemble céramique et compte 5189 restes pour un minimum de 473 individus.

On compte trois catégories de production différentes pour les céramiques fines : la céramique sigillée, la céramique peinte et la *terra nigra*.

La céramique sigillée (pl. 2, n° 12 à 16) prélevée sur le site est très fragmentaire et surtout usée : l'identification des catégories de production a donc été difficile : sur les 86 restes comptabilisés, seuls 33 ont pu être clairement reconnus. La sigillée italique compte 12 restes. Seuls des plats ou assiettes des services Haltern ont été identifiés grâce à leur fond. La sigillée de Gaule méridionale n'est représentée que par 10 restes et seul un fragment de bord figurant une portion de feuille d'eau réalisée à la barbotine a permis d'identifier un plat Drag. 35/36. La sigillée de Gaule centrale quant à elle compte 11 restes et la découverte de plusieurs bord a permis de reconnaître différents types tels que des bols tronconiques de type Drag. 33 et des coupes hémisphériques à décor moulé de type Drag. 37.

La céramique peinte (NR : 53) est exclusivement représentée par des bols globulaires à lèvre en bourrelet ou bols dits de Roanne (pl. 2, n° 1 à 4). Ceux-ci sont reconnaissables à leur pâte non calcaire très épurée, de couleur crème, et ornés de bandes horizontales polychromes. Ici, seul le type Périchon 15 est présent : sa production roannaise s'étale entre le milieu du I^{er} s. av. J.-C. et la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. (Périchon 1980 : p. 244).

La céramique fumigée du Bourbonnais, ou *terra nigra*, constitue la dernière catégorie de production des céramiques fines découvertes en prospection sur le site (pl. 2, n° 5 à 11). Cette catégorie de céramiques fines est réalisée avec une argile claire non calcaire, dont la surface est lissée et varie généralement du gris-clair au noir. La *terra nigra* compte 35 restes pour 12 individus dont la plupart des types ont pu être identifiés. Ainsi, on retrouve en majorité des types produits durant la première moitié du I^{er} s. de notre ère, comme des plats et assiettes de forme 33, 18a et 8d, des écuelles de forme 2 et des coupes ou bols de forme 53, 61 et 74.

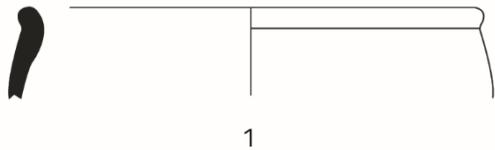
Enfin, il faut également mentionner la découverte d'un tesson de gobelet tardo-républicain à motif de picots, seul représentant de la catégorie des vases à parois fines (pl. 2, n° 17).

Les céramiques communes ont été prélevées en nombre beaucoup plus important que les céramiques fines. Malgré leur état de conservation général, de multiples types régionaux ont pu être identifiés.

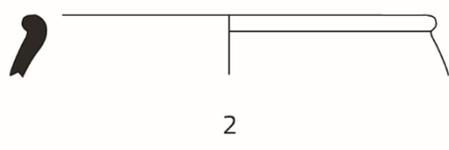
La céramique commune claire (pl. 3, n° 1 à 3) est majoritairement représentée par des cruches de différents types : outre quelques anses, on retrouve des cruches à lèvre en bandeau (lisse ou mouluré), en bourrelet ou triangulaire. Des mortiers césariens à lèvre en bandeau ont également été découverts.

La céramique commune grise (pl. 4, n° 1 à 13) compte 1203 restes pour 179 individus dont les formes sont plutôt variées. On trouve au sein de cet ensemble des anses de cruches à 1, 2 ou 3 sillons ainsi que des pots, marmites et jattes. Les pots les plus fréquents sont des pots à lèvre éversée, dont la datation et la provenance n'ont pu être déterminés avec certitude. D'autres formes ont toutefois pu être reconnues, comme les pots à col tronconique et lèvre triangulaire aplatie, formes retrouvées dans les contextes savoyards de la fin du I^{er} s. ap. J.-C. Un fragment de pot à bord en bandeau et gorge interne anguleuse, forme produite en moyenne vallée du Rhône et datée du V^e s. ap. J.-C., a également été découvert en prospection. Cette forme reste néanmoins la seule occurrence tardive retrouvée sur le site et occupe sans doute une position résiduelle par rapport aux contextes de la Tène finale et du Haut-Empire. Parmi les marmites, des pieds de marmites tripodes ainsi que des bords de marmites carénées à col et lèvre déversée ont été reconnus : ces dernières sont attestées dans des niveaux de la fin du I^{er} siècle de notre ère de sites de l'est rhodanien comme Saint-Georges-de-Reneins, Anse, Beynost et Meximieux. Les jattes quant à elles sont la troisième forme la plus représentée de l'ensemble, notamment les jattes à bord droit et lèvre débordante large (aussi appelées « bassins ») : ces jattes destinées au stockage et/ou aux mélanges, sont produites à Roanne dans les années 30 à 70 de notre ère. On trouve également parmi les jattes des exemplaires à lèvre moulurée et à bord rentrant ou évasé (forme roannaise des I^{er} et II^e siècles) ainsi que des jattes carénées à bord en bandeau (forme ligérienne et puydomoise des I^{er} – III^e s. ap. J.-C.) (Batigne-Vallet et alii 2016 : p. 26). Enfin, un exemplaire de plat à bord rentrant et sillon externe (fin I^{er} s. ap. J.-C.) vient compléter cet ensemble de formes ligériennes.

La céramique commune rouge (pl. 3, n° 4 à 11) constitue la part la plus importante de cet ensemble avec 3287 restes pour un minimum de 190 individus. La forme majoritaire de cet ensemble est celle des jattes : on y retrouve des formes déjà évoquées parmi les céramiques communes grises comme les jattes à bord droit et lèvre débordante large et les jattes à lèvre moulurée, mais on trouve également des exemplaires de jattes à collerette. Les marmites sont aussi présentes au sein de cet ensemble, avec des marmites à lèvre débordante et gorge supérieure : ce type de marmite, datée des II^e et III^e siècles de notre ère, est produite en région roannaise, à La Pacaudière.



1



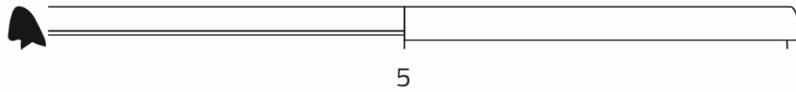
2



3



4



5



6



7



8



9



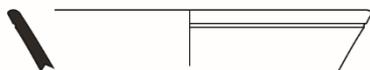
10



11



12



13



14



15



16



17

Pontcharra-sur-Turdine / Miollan (69)
Prospection-inventaire 2018

Planche II
Echelle 1:3

Céramiques peintes: bols type Périchon 15 (1 à 4).

Terra nigra: plat forme 33 (5); assiette forme 18a (6) et forme 8d (7);
plat forme 33 coupes forme 61 (8), forme 53 (9) et forme 74 (10);
écuelle forme 2 (11).

Sigillée de Gaule centrale : Drag. 33 (13); Drag. 37 (14 et 16).

Céramique à paroi fine: gobelet tardo-républicain (17).



1



2



3



4



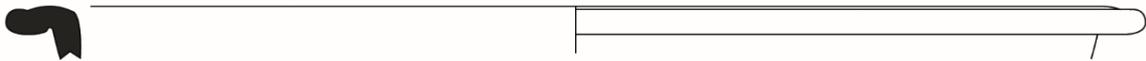
5



6



7



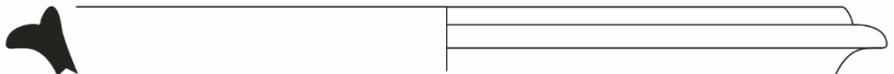
8



9



10



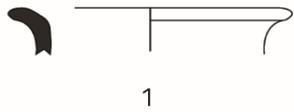
111

*Pontcharra-sur-Turdine / Miollan (69)
Prospection-inventaire 2018*

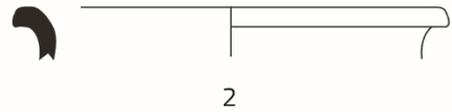
*Planche III
Echelle 1:3*

Communes claires: cruches à lèvre en bandeau mouluré (1), à lèvre en bourrelet (2), à lèvre triangulaire (3).

Communes rouges: pots à lèvre éversée aplatie (4 et 5) ; marmite carénée à lèvre débordante et gorge supérieure (6) ; jattes à bord droit et lèvre débordante large (7 et 8) ; jatte à lèvre moulurée (9) ; jattes à collerette (10 et 11).



1



2



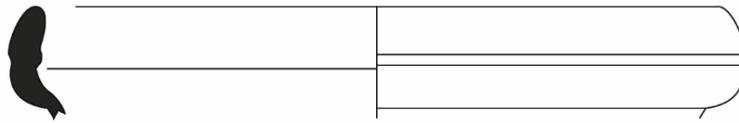
3



4



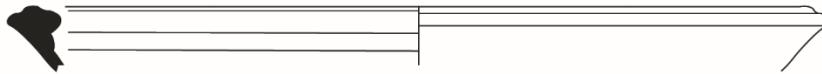
5



6



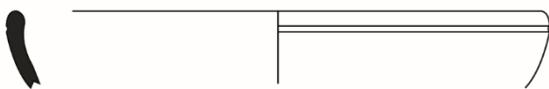
7



8



9



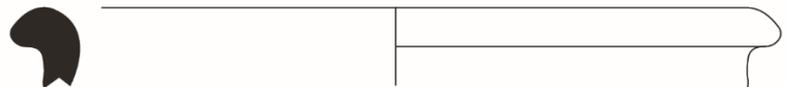
10



11



12



13

Pontcharra-sur-Turdine / Miollan (69)
Prospection-inventaire 2018

Planche IV
Echelle 1:3

Communes grises: pots à lèvre éversée (1 et 2) ; pot à bord en bandeau et gorge interne (3) ; marmite carénée à col et lèvre déversée (4 et 5) ; jatte carénée à bord en bandeau (6) ; jattes à lèvre moulurée (7 à 9) ; plat à bord rentrant et sillon externe (10) ; couvercle à lèvre arrondie simple (11) ; vases de stockage à col tronconique et lèvre triangulaire aplatie moulurée (12) et à col droit et lèvre en bourrelet (13).

Famille	Catégorie de production	NR	% NR	NMI	% NMI
Céramiques fines	Peinte	53	1 %	51	10,8 %
	Sigillée	86	1,7 %	14	3 %
	<i>Terra nigra</i>	36	0,7 %	13	2,7 %
	Parois fines	1	0 %	0	0 %
Céramiques communes	Tournée claire	523	10,1 %	26	5,5 %
	Tournée grise	1203	23,2 %	179	37,8 %
	Tournée rouge	3287	63,3 %	190	40,2 %
TOTAL		5189	100 %	473	100 %

Tableau 3 : comptage des céramiques gallo-romaines.

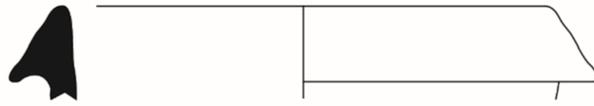
3.1.3 Amphores

Le matériel amphorique constitue une part non négligeable de l'ensemble céramique, puisqu'il est composé de 883 restes pour 14 individus.

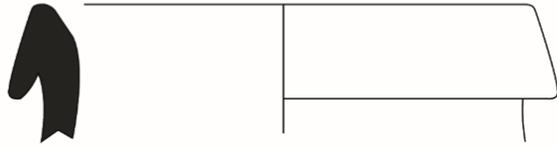
Les fragments de panses sont très majoritaires et ont été recueillis en grand nombre sur le terrain. Si ces fragments restent non exploitables d'un point de vue typologique, il a néanmoins été possible de leur attribuer une provenance : pour la quasi-totalité, il s'agit d'amphores italiques. Ces dernières sont reconnaissables à leur pâte rouge orangée parsemée (plus ou moins densément) de pyroxènes. Au sein de cet ensemble, des amphores vinaires tardo-républicaines de type Dressel 1a (130 – 70 av. J-C) et Dressel 1b (70 – 30 av. J.-C.) ont pu être identifiées : ces types sont généralement présents en grand nombre sur les sites de la Tène finale et constituent ici 78,6 % du NMI des amphores (pl. 5, n°2 à 9). Outre les amphores italiques, on compte également un fragment d'amphore gréco-italique qu'il a été possible d'assimiler à la forme Bd4 de Lattara (pl. 5, n° 1). Ce rebord incliné à base concave est présent sur les amphores de type LWc, d et e et peut être daté de la première moitié du II^e siècle avant notre ère.

Famille	Types	NR	% NR	NMI	% NMI
Gréco-italiques	Lattara Bd4 (équival. Lyding-Will c, d, e)	1	0,1%	1	7,1 %
Italiques	Dressel 1a	9	1 %	9	64,3 %
	Dressel 1b	18	2 %	2	14,3 %
	Indéterminé (panses)	855	96,9 %	2	14,3 %
TOTAL		883	100 %	14	100 %

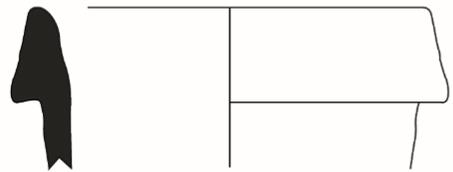
Tableau 4 : comptage des amphores.



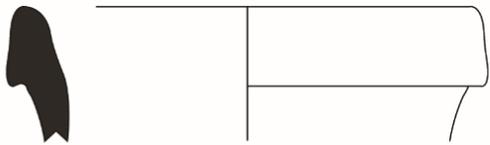
1



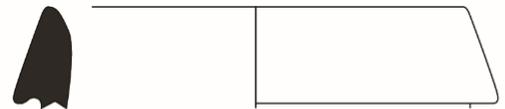
2



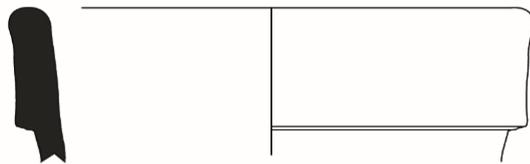
3



4



5



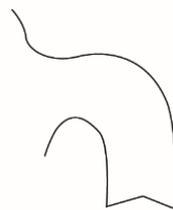
6



8



7



9

Pontcharra-sur-Turdine / Miollan (69)
Prospection-inventaire 2018

Planche V
Echelle 1:3

Amphores: gréco-italique (1) ; Dressel 1a (2 à 5) ; Dressel 1b (6 à 9).

3.2 Mobilier métallique

Le mobilier métallique a été prélevé en quantité relativement restreinte durant les prospections sur le site. Sur les 47 objets métalliques découverts, cinq d'entre eux restent non identifiés ou appartiennent à une époque récente (comme par exemple deux monnaies en bronze de Napoléon III). Outre ces derniers, les autres objets peuvent sans doute être attribués au passé antique et protohistorique du site. On compte notamment six clous de menuiserie en fer à section carrée, dont un beaucoup plus long qui peut être qualifié de clou de charpente. Enfin, et en majorité, on dénombre 36 scories : celles-ci ont été prélevées en différents endroits du site (aucune concentration nette n'a été mise en évidence) mais témoignent sans doute d'une activité métallurgique sur le site, comme l'avait déjà fait remarquer J. Chambost à l'occasion des premières fouilles sur le site.

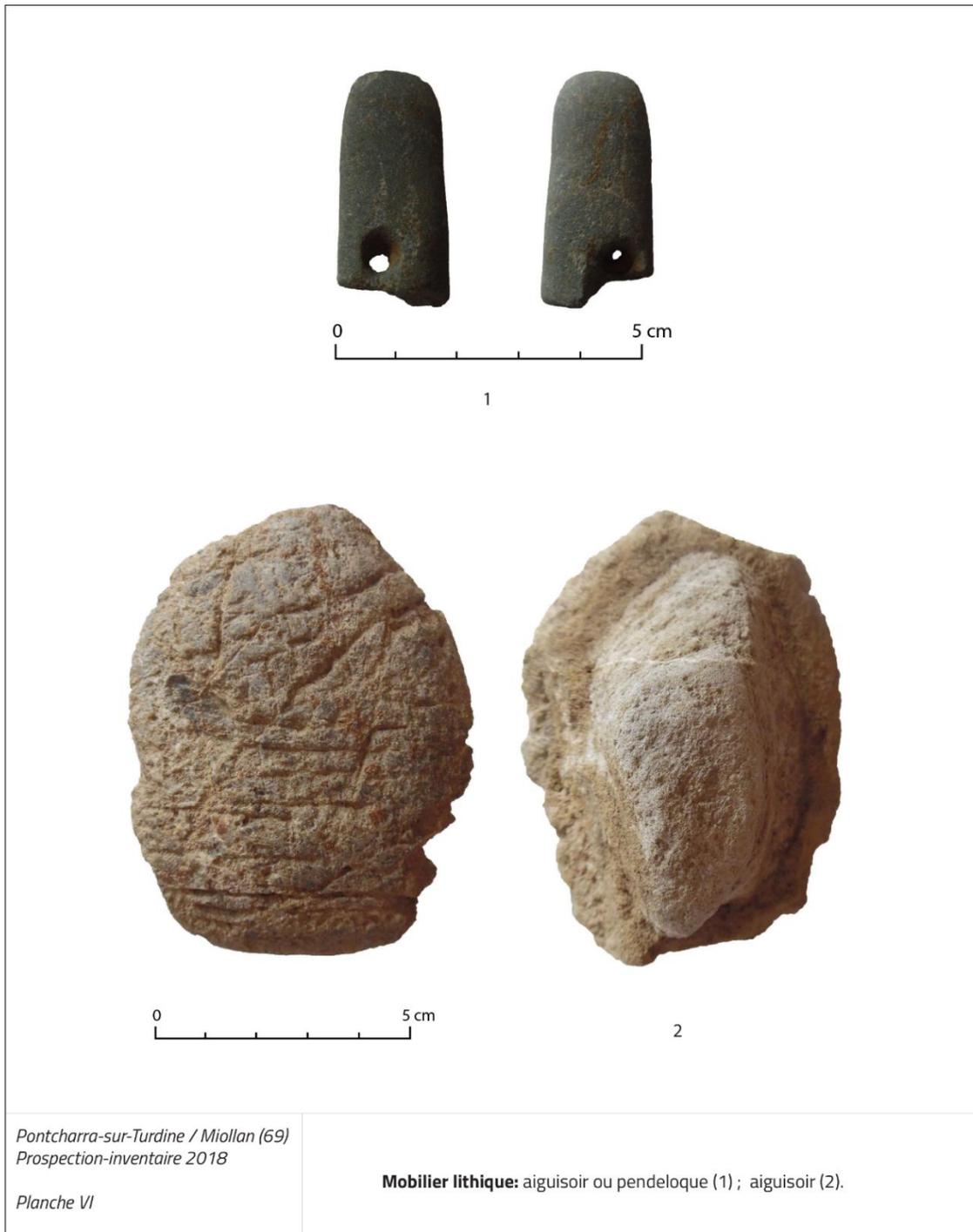
3.3 Verre

Le verre est très peu représenté au sein de l'ensemble mobilier, avec seulement 6 fragments. Aucune forme n'a pu être mise en évidence dans cette catégorie. On compte seulement un fragment de pâte de verre bleu, trois fragments de verre antique (reconnaissables à leur couleur vert d'eau et à la multitude de petites bulles d'air emprisonnées à l'intérieur) ainsi que deux fragments informes. Ces derniers, translucides et de couleur claire, contiennent également des bulles d'air et s'apparentent, dans leur forme, à des scories. Il est impossible à ce stade de dire si ces fragments informes témoignent d'une activité de production de verre antique sur le site, même si cela reste une hypothèse envisageable.

3.4 Mobilier lithique

Le matériel lithique constitue la catégorie de mobilier la moins représentée, avec seulement 5 objets. Leur fonction précise reste, pour la plupart, indéterminée. Parmi ces objets, on compte notamment deux silex taillés et un objet de forme ovoïde et perforé en son centre qui pourrait s'apparenter à un peson. Un quatrième objet, de forme oblongue et de section ovale, présente une perforation à l'une de ses extrémités (pl. 6, n° 1). Cette dernière est très irrégulière, ce qui confirme que l'objet a été brisé à ce niveau, sans doute fragilisé par la perforation. L'autre extrémité est arrondie, comme polie, tout comme l'ensemble de sa surface. Aucune trace particulière n'est observable, hormis ce qui pourrait être des traces d'usure au niveau de la perforation. En effet, l'axe de perforation paraît biaisé, ce qui peut être dû soit au mode de perforation, soit au frottement répété d'une cordelette. Cet objet pourrait donc être un aiguiseur ou bien une simple pendeloque

maintenue verticalement par une ficelle. Le dernier objet lithique découvert en prospection est plus particulier : de forme très irrégulière, il se présente à l'avant sous la forme d'un « fer à repasser » et possède au revers un appendice de section ovoïde (pl. 6, n° 2). Ce dernier paraît avoir subi une forte érosion ou mais ne présente aucune autre trace. L'autre face, légèrement convexe, possède quant à elle de multiples traces d'utilisation : ces lignes droites peuvent être qualifiées d'entailles et leur orientation paraît totalement aléatoire. La présence de telles traces d'usure peut permettre d'attribuer une fonction d'aiguiseur à cet objet.



4. SYNTHÈSE

4.1 Caractérisation du site archéologique

Au vu de la documentation et des multiples recherches menées sur le site de Miollan depuis sa découverte à la fin du XIX^e siècle, ce dernier apparaît comme un site bien connu dont la nature (celle d'une station routière ou d'une agglomération secondaire) ne fait aucun doute. Il est cependant nécessaire de rester prudent vis-à-vis de ces interprétations puisque la caractérisation du site est en réalité loin d'être une évidence.

En effet, les données dont on dispose actuellement concernant l'identification des structures archéologiques s'avèrent extrêmement lacunaires. La surface couverte par les sondages des années 1960 – 1970, très restreinte, n'a pas permis de mettre au jour des structures de façon suffisamment étendue pour pouvoir en comprendre l'organisation. Les vestiges mis au jour lors du diagnostic préventif ont pu compléter la vision déjà esquissée du site, mais leur conservation et leur emprise limitées n'ont pas non plus permis d'en établir un plan et de leur attribuer une fonction précise (habitat, bâtiments liés à des activités artisanales ou agricoles). Aucun phasage, aucune chronologie relative des structures n'ayant pu être établis au regard de la documentation des fouilles anciennes, il est également délicat de dater avec précision les différentes structures présentes sur le site. Seuls des horizons chronologiques (du II^e s. av. au début du II^e s. ap. J.-C.) ont pu être élaborés grâce à l'étude croisée du mobilier issu des fouilles anciennes et des prospections pédestres (Cerisay 2018 : p. 59-60). L'interprétation de la nature du site ne peut donc se limiter aux seuls vestiges retrouvés sur le terrain, d'autant plus qu'aucune trace de ladite voie romaine n'a été retrouvée depuis son signalement en 1873 (malgré les interventions sur son tracé hypothétique et malgré les photographies aériennes). Il est impossible d'affirmer à ce jour que le site de Miollan soit effectivement une station routière en l'absence de preuves concrètes : à ce titre, son statut mérite d'être réexaminé (Cerisay 2018 : p. 56).

D'un point de vue spatial, le site paraît assez peu étendu et semble se limiter à la partie centrale du lieu-dit, aujourd'hui majoritairement construite. Les parcelles les plus à l'ouest, en amont du site, n'ont livré en prospection qu'une faible quantité de matériel, révélant un bruit de fond archéologique, tandis que les parcelles situées au centre du lieu-dit ont livré la grande majorité du mobilier malgré leur surface plus réduite. L'emprise du site archéologique se limiterait donc à une surface de moins de 3 ha, occupations laténienne et gallo-romaine confondues.

Les cartes de répartition du mobilier découvert en prospection mettent en évidence des différences dans les zones de concentration et dans la densité du matériel. Le matériel laténien paraît moins fréquent mais plus densément concentré et localisé que le matériel gallo-romain qui s'étend sur une plus large surface et en plus grand nombre. Malgré ces différences, la répartition générale du

mobilier semble homogène et ne montre pas de réels isolements : le mobilier protohistorique se mêle au mobilier gallo-romain. Les photographies aériennes montrent également une proximité directe entre les structures maçonnées et fossoyées qui peuvent correspondre à plusieurs phases d'occupation successives (certaines structures semblent même se recouper). Ces observations permettent d'avancer l'hypothèse d'un site occupé sans interruption entre la fin de l'âge du Fer et le Haut-Empire romain.

Seule l'étude du mobilier découvert en fouille et en prospections permet enfin d'avancer quelques hypothèses concernant la nature du site.

Le mobilier protohistorique montre un faciès local et les céramiques d'importation se limitent aux céramiques campaniennes et aux amphores gréco-italiques et républicaines de type Dressel 1. Les céramiques communes sont majoritaires par rapport aux céramiques fines et en l'absence de structures et d'autres types de mobilier (métallique, faunique), il n'est possible de postuler à ce jour qu'en faveur d'un site d'habitat laténien, sous forme d'habitat groupé de petite envergure ou bien de ferme isolée (la répartition du mobilier laténien paraît en effet couvrir une zone assez limitée, inférieure à 2 ha).

Le mobilier gallo-romain paraît lui aussi plutôt courant : outre la céramique sigillée que l'on retrouve très fréquemment sur les sites de la même période, aucun autre type de mobilier ne montre une aisance particulière. L'omniprésence de céramiques culinaires et de vaisselle de table peut également tendre en faveur d'un habitat, hypothèse confirmée par la découverte dans les années 1970 de fragments d'enduits peints, de mosaïque et de tubuli. Ces éléments vont dans le sens d'un habitat chauffé par hypocauste, peut-être pourvu de bains. Si l'hypothèse d'une villa est envisageable, celle d'une agglomération secondaire l'est beaucoup moins puisque le site ne couvrirait pas plus de 3 ha au total. Quant à l'hypothèse d'une station routière, cette dernière ne pourra être validée que par la présence de structures liées à cette fonction (aire dédiée au parcage de chevaux, indices concernant la présence d'une voie à proximité).

4.2 Perspectives de recherche

La multiplication des recherches menées à Miollan jusqu'à ce jour ont permis d'apporter un éclairage nouveau sur la caractérisation et la période d'occupation du site. Les résultats obtenus lors de cette campagne de prospections pédestres, ajoutés aux connaissances antérieures, permettent de confirmer une occupation ininterrompue du site entre le II^e s. av. J.-C. et le II^e s. ap. J.-C. Cette continuité d'occupation et notamment la quantité non négligeable de mobilier d'époque césarienne sont particulièrement intéressants dans l'appréhension des phénomènes de romanisation des campagnes lyonnaises. La présence sur le site d'un habitat gallo-romain de type villa pose d'ailleurs la question des modalités de ce phénomène de romanisation : destruction et supplantation ou bien réutilisation et modification post-conquête des bâtiments laténiens ? Le caractère précoce de la villa, qui a fonctionné au moins entre l'époque augustéenne et le début du II^e siècle de notre ère est également à souligner.

Si le mobilier découvert est abondant, les structures sont en revanche beaucoup plus difficiles à caractériser : pour la période laténienne, aucun bâtiment ou ouvrage n'a pu être reconnu et les données relatives à l'occupation gallo-romaine du site sont insuffisantes.

Afin de pallier ce manque d'informations, la mise en place d'une campagne de recherches géophysiques serait envisageable. En effet, prospecter le terrain en utilisant des méthodes géophysiques permettrait d'une part d'évaluer la variabilité de puissance stratigraphique du site (qui semble assez faible au vu des précédentes recherches) et d'autre part de localiser et de déterminer la nature des vestiges encore enfouis. Les résultats obtenus lors des prospections aériennes organisées par l'association GAROM ont permis de localiser plus ou moins précisément des structures maçonnées et fossoyées sur la parcelle WA 38. Ces structures ne sont pas formellement identifiables, mais leur recherche à l'aide d'appareils géophysiques permettrait de confirmer leur présence et leur nature.

A l'issue de ces recherches, le potentiel archéologique du site de Miollan reste très important : si son emprise maximale a pu être évaluée grâce aux prospections pédestres, la caractérisation et le phasage des structures protohistoriques et antiques restent encore à déterminer.

5. BIBLIOGRAPHIE

BATIGNE-VALLET C., LEMAÎTRE S., « Le mobilier céramique d'un site antique du Vieux-Lyon fréquenté entre le deuxième quart du I^{er} s. av. J.-C. et le début du Ve s. ap. J.-C. : le Musée Gadagne », *RAN*, 41, 2008, p. 211-260.

BATIGNE-VALLET C. et alii, « Les céramiques communes de la région Rhône-Alpes et du sud de la Bourgogne du I^{er} au Ve siècle ap. J.-C. : répartition des groupes morphologiques et diffusion », *Les céramiques communes dans leur contexte régional : faciès de consommation et mode d'approvisionnement. Actes de la table ronde organisée à Lyon les 2 et 3 février 2009 à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée. Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée*, 60, Lyon, 2012, p. 21-36.

BATIGNE-VALLET C. et alii, "A.C.R. Les céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes (I^{er} s. avant J.-C. – Ve s. après J.-C.) : morphologie, techniques et diffusion", *Rapport de fin de 2e année d'exercice*, Lyon, 2016.

BEMONT C., « Terra nigra trouvée à Vichy (Allier) », *Gallia*, 30, 1, 1972, p. 149-166.

BERNARD A., « 801 - DE FALCONE DE YCONIO », *Cartulaire de l'Abbaye de Savigny. Suivi du Petit cartulaire de l'Abbaye d'Ainay*. Vol. 1, Cartulaire de Savigny / publ. par Aug. Bernard, Paris, 1853, p. 418 419.

BET P., DELOR A., « La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire: révision décennale », *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne*, 2000, p. 461-483.

CABOTSE J., PERICHON R., « Céramiques gauloises et gallo-romaines de Roanne », *Gallia*, 24/1, CNRS, 1966, p. 29 75.

CERISAY T., *Un Mediolanum des Ségusiaves : le site de Miollan à Pontcharra-sur-Turdine (Rhône). Etat de la question et inventaire archéologique*, Mémoire de master 1 en Archéologie, sous la direction de M. POUX, Université Lumière Lyon 2, Lyon, 2017.

CERISAY T., *Un Mediolanum des Ségusiaves : le site de Miollan à Pontcharra-sur-Turdine (Rhône)*, Mémoire de Master 2 en Archéologie, sous la direction de M. POUX, Université Lumière Lyon 2, Lyon, 2018.

CHAMBOST J., *Site gallo-romain de Miolan ; rapport de la 1^{ère} année de prospection et de sondages*, SHAMT, Tarare, 1966.

CHAMBOST J., *Site gallo-romain de Miolan*, SHAMT, Tarare, 1968

CHAMBOST J., *Rapport de fouilles ; année 1969*, SHAMT, Tarare, 1969.

CHAMBOST J., *Rapport d'activité de la campagne 1970/1971 du groupe œuvrant sur le site de Miollan*, SHAMT, Tarare, 1971.

CHAMBOST J., *Site de Miollan ; rapport de la campagne de fouille 1972*, SHAMT, Tarare, 1972.

CHAMBOST J., *Site de Miollan ; rapport de la campagne de fouille 1973*, SHAMT, Tarare, 1973.

CHAMBOST J., *Site archéologique de Miollan ; Commune de Pontcharra sur Turdine (Rhône) ; rapport de la campagne 1974 sur la parcelle 334*, SHAMT, Tarare, 1974.

DELAMARRE X., *Noms de lieux celtiques de l'Europe ancienne (-500 / +500)*, Errance, Paris, 2012.

DESBORDES J.M., « Un problème de géographie historique : le Médiolanum chez les Celtes », *RACF*, 10/3, 1971, p. 187-201.

DUMOULIN F., « La production de céramique gallo-romaine à Roanne (Loire) », *RACF*, 36, 1997, p. 79-97.

DURAND V., « Recherches sur la station gallo-romaine de Mediolanum dans la cité des Lyonnais », *Recueil de mémoires et documents sur le Forez*. Publ. par la Société de la Diana, La Diana, Montbrison, 1873, p. 38-104.

FAURE-BRAC O., *CAG 69/1 ; Le Rhône*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2006.

GENIN M., LAVENDHOMME M.-O., *Rodumna (Roanne, Loire), le village gallo-romain ; évolution des mobiliers domestiques*, Documents d'Archéologie Française, 66, Paris, 1997.

GOUVERT X., *Problèmes et méthodes en toponymie française. Essais de linguistique historique sur les noms de lieux du Roannais*, Thèse de doctorat en Concepts et Langues, sous la direction de J.-P. CHAMBON, Université Paris IV, Paris, 2008, p. 891-892.

GUICHON R. et alii, *Le peuplement ancien de la moyenne vallée d'Azergues (Protohistoire récente – Haut Moyen-Âge). Campagne de prospections 2012 : Chessy-les-Mines, Châtillon-d'Azergues (69). Rapport final d'opération*, DRAC Rhône-Alpes, Lyon, 2012.

GUICHON R. et alii, « L'établissement protohistorique et gallo-romain de Chessy-les-Mines (Rhône) », *RAE*, 64, 2015, p. 223-273.

GUICHON R. et alii, *Châtillon (Rhône). Éperon de Dorieux-Besancin. Rapport de fouille (10-21 octobre 2016)*, Archeodunum SA, Gollion, 2017.

GUICHON R., « De Lugdunum à Rodumna. Les voies antiques du Nord-Ouest lyonnais », *Actes des journées d'études 2017*, XXX, Union des Sociétés Historiques du Rhône et de Lyon Métropole, L'Arbresle, 2017, p. 11-23.

GUYONVARCH C. J., « Mediolanum Biturigum, deux éléments de vocabulaire religieux et de géographie sacrée », *Ogam*, XIII, 1961, p. 137-158 [non vidi].

JOLY M., « *Terra nigra*, terra rubra, céramiques à vernis rouge pompéien, peintes et communes : répertoire, chronologie et faciès régionaux en Bourgogne romaine », *SFECAG*, Actes du Congrès de Dijon, 1996, p. 111-138.

LAVENDHOMME M.-O., GUICHARD V., *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois*, Documents d'Archéologie Française, 62, Paris, 1997.

MAZA G., TEYSSONNEYRE Y., « L'enclos gaulois du site des « Fourches » à Lentilly (Rhône) : la question de la caractérisation des dépôts en contexte d'habitat. Contribution à notre connaissance de l'occupation de l'Ouest lyonnais au second âge du Fer », *Les Celtes et le Nord de l'Italie (Premier et Second Âges du fer). Actes du XXXVI^e colloque international de l'A.F.E.A.F.* (Vérone, 17-20 mai 2012), 36^e supplément à la RAE, 2014, p. 627-652.

MENEZ Y., « Les céramiques fumigées ("*Terra nigra*") du Bourbonnais. Étude des collections de Nérès-les-Bains et Châteaumeillant », *RACF*, 28, 2, 1989, p. 117-178.

MONNOYEUR-ROUSSEL V., *Les Olmes, Saint-Romain-de-Popey, Sarcey, Bully (Rhône). A89 secteur 4 : rapport final d'opération de diagnostic*, Lyon, SRA Rhône-Alpes, 2009.

MOTTE S. et alii, *A89 Secteur 2, Fleurieux-sur-l'Arbresle, Grand'Plantes» : rapport final d'opération*, Inrap Rhône-Alpes-Auvergne, 2011.

PERICHON R., « La céramique peinte gauloise et gallo-romaine », *Céramiques hellénistiques et romaines*, 1, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 242, Besançon : Université de Franche-Comté, 1980, p. 231-250.

PERICHON R., JACQUET P., *Les fouilles du site cultuel protohistorique du Terrail : études sur le second âge du Fer dans la région d'Amplepuis (Rhône)*, Centre d'études romaines et gallo-romaines, 3, De Boccard, Lyon, 1985.

PERROUIN C., GUICHON R., CERISAY T., « Projet de recherche archéologique dans l'Ouest lyonnais », *L'Araire*, 193, Messimy-en-Lyonnais, 2018, p. 9-47.

RAMONA J., GUICHON R. et alii, *Châtillon (Rhône, 69) La Roche ; Rapport de sondages 6-18 août 2018*, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2018.

REBISCOUL A., FALETTO J., *Miollan Pontcharra-sur-Turdine (Rhône); document final de synthèse d'opération préventive de diagnostic*, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2003.

REVEREND DU MESNIL C.-E., « Forum Segusiavorum, Feurs, Randans et Saint-Symphorien-le-Château », *L'Ancien Forez*, 6, 1887, p. 35.

VAGINAY M., GUICHARD V., *L'habitat gaulois de Feurs (Loire) ; fouilles récentes (1978-1981)*, Documents d'Archéologie Française, 14, Paris, 1988.

WALKER S., « La campagne lyonnaise du 1er siècle av. J.C. jusqu'au 5e siècle ap. J.C. (The Individual Authors) », *Récentes recherches en archéologie gallo-romaine et paléochrétienne sur Lyon et sa région*, British Archaeological Reports, 108, Oxford, 1981, p. 279-329.

6. TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX

Fig. 1 : extrait de carte topographique au 1/250 000 ^e localisant l'opération.....	10
Fig. 2 : extrait de carte topographique au 1/25 000 ^e localisant l'opération.....	10
Fig. 3 : extrait du cadastre figurant les parcelles prospectées et photographiées par avion (en bleu foncé), les parcelles uniquement photographiées par avion (en bleu clair) et les parcelles fouillées antérieurement (en rouge).	11
Fig. 4 : copie de l'arrêté d'autorisation de fouille.	12
Fig. 5 : Carte des voies antiques du nord-ouest lyonnais (Guichon 2017 : p. 12).	19
Fig. 6 : localisation des principaux Mediolanum gaulois (Desbordes 1971, p. 188).	21
Fig. 7 : extrait de la table de Peutinger concernant le territoire ségusiave.	22
Fig. 8 : carte archéologique de Miollan par V. Durand (Durand 1873 : p. 88).	23
Fig. 9 : plan général de localisation des vestiges sur fond cadastral. En bleu, les sondages de J. Chambost ; en rouge, les sondages de l'INRAP (DAO : T. Cerisay).	25
Fig. 10 : structures mises au jour par J. Chambost (en gris : murs ; en rouge : canalisation) et par l'INRAP (en noir) (DAO : T. Cerisay).	26
Fig. 11 : anomalies topographiques correspondant à un ancien parcellaire visible sur le cadastre napoléonien de 1819.	30
Fig. 12 : structures visibles dans la parcelle WA 38 (en bleu : structures fossoyées ; en rouge : structures maçonnées). ..	31
Fig. 13 : à gauche, structures visibles depuis les photos satellite ; à droite, ancien cadastre perturbant la lisibilité des photographies aériennes.	32
Fig. 14 : carte de répartition du mobilier des parcelles WA 4, AL 1 et AL 6-155.	35
Fig. 15 : cartes de répartition du mobilier dans les parcelles WA 38, AL 68 et AL 66/72/73. Ci-dessus, répartition du NR total ; ci-dessous, en haut de page, répartition du mobilier gallo-romain ; ci-dessous, en bas de page, répartition du mobilier laténien.	39
Fig. 16 : carte générale de la répartition du mobilier collecté au cours de la campagne de prospection pédestre 2018.	40
Tableau 1 : comptage du mobilier prélevé en prospection.	41
Tableau 2 : comptage des céramiques protohistoriques.	46
Tableau 3 : comptage des céramiques gallo-romaines.	51
Tableau 4 : comptage des amphores.	51

ANNEXE 1. INVENTAIRE DU MOBILIER

Parcelle	N° inventaire	Carré	Famille	Catégorie	Élément	Forme et/ou type	Datation
AL 1	M18-1-B-1473	B	AMP	IT	B	Dressel 1C	LAT
AL 1	M18-1-B-1487	B	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
AL 1	M18-1-B-1488	B	CC	CR	B	Lèvre évasée	GAL
AL 1	M18-1-C-1502	C	CC	CG	B	Bord horizontal	LAT
AL 1	M18-1-C-1503	C	CC	CG	F	Fond plat	LAT
AL 1	M18-1-D-1534	D	CC	CG	B	Bord horizontal	LAT
AL 1	M18-1-D-1536	D	CC	CR	B	Bouton de couvercle	GAL?
AL 6/155	M18-17/18-C-5842	C	CC	CG	F	Fond plat	GAL
AL 6/155	M18-17/18-C-5843	C	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL
AL 6/155	M18-17/18-D-5848	D	AMP	IT	A	Dressel 1B	LAT
AL 6/155	M18-17/18-D-5851	D	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL
AL 6/155	M18-17/18-E-5856	E	AMP	IT	A	Dressel 1B	LAT
AL 6/155	M18-17/18-E-5857	E	CC	CC	F	Fond plat	GAL
AL 6/155	M18-17/18-E-5859	E	CC	CG	B	Bord horizontal rentrant?	GAL?
AL 66/72/73	M18-66/72/73-A5-5866	A5	CC	CG	B	Pot à lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-A5-5875	A5	CC	CG	B	Jatte à bord rentrant mouluré	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-A5-5876	A5	CC	CG	B	Lèvre horizontale aplatie	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-J3-5889	J3	CC	CR	B	Jatte à bord horizontal	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-I12-5890	I12	CC	CG	B	Ecuelle à bord rentrant	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-H6-5910	H6	CC	CR	B	Jatte à lèvre en bourrelet	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F6-5912	F6	CC	CG	B	Ecuelle à bord rentrant	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F6-5914	F6	CC	CR	F	Fond annulaire	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-G6-5920	G6	CC	CG	F	Fond plat	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-C6-5941	C6	CC	CG	F	Fond annulaire	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F5-5952	F5	CC	CG	B	Bord oblique	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F5-5969	F5	CC	CG	B	Lèvre horizontale rainurée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-E5-5977	E5	CC	CG	B	Pot à lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-E5-5980	E5	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-E5-5981	E5	CC	CG	B	Lèvre horizontale rainurée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-E5-5982	E5	CC	CG	B	Marmite à lèvre horizontale rainurée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-C5-5995	C5	CC	CG	F	Fond plat	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-C5-5996	C5	CC	CG	F	Fond plat	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-C5-5997	C5	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-C5-6004	C5	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-A14-6007	A14	CC	CR	B	Lèvre évasée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-B5-6013	B5	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-B5-6020	B5	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D5-6036	D5	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-I9-6056	I9	AMP	IT	A	Dressel 1B	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-I9-6061	I9	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D8-6088	D8	CC	CC	B	Cruche à lèvre triangulaire	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D8-6099	D8	CC	CG	B	Bord oblique, lèvre pendante aplatie	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-H10-6103	H10	CC	CR	F	Fond plat	GAL

Parcelle	N° inventaire	Carré	Famille	Catégorie	Élément	Forme et/ou type	Datation
AL 66/72/73	M18-66/72/73-J11-6117	J11	CC	CR	B	Jatte à bord horizontal	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-G9-6122	G9	CC	CG	B	Bord oblique, lèvre aplatie rainurée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F7-6127	F7	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F7-6129	F7	CC	CG	B	Jatte à lèvre moulurée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F7-6135	F7	CC	CR	B	Pot à lèvre aplatie	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-G7-6158	G7	CC	CG	B	Ecuelle à bord rentrant	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-G7-6167	G7	CC	CG	B	Lèvre à marlis	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D9-6223	D9	CC	CR	F	Fond plat	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D9-6224	D9	CC	CR	B	Jatte à bord horizontal	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-G10-6228	G10	CC	CG	B	Lèvre horizontale moulurée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-G10-6229	G10	CC	CG	B	Jatte à lèvre moulurée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-C7-6240	C7	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-E9-6247	E9	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-A7-6263	A7	CC	CG	F	Fond plat	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-A7-6264	A7	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-A7-6265	A7	CC	CG	B	Lèvre horizontale	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-B8-6267	B8	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-B8-6279	B8	CC	CG	B	Marmite carénée à lèvre en bourrelet	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-H7-6289	H7	CC	CG	F	Fond plat	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-H7-6290	H7	CC	CG	F	Fond plat	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-H8-6306	H8	AMP	IT	B	Dressel 1A	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-H8-6308	H8	CC	CG	F	Fond plat	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-I8-6339	I8	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F8-6342	F8	CC	CG	F	Fond plat	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F8-6343	F8	CC	CG	B	Lèvre horizontale aplatie moulurée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F8-6351	F8	CC	CR	B	Lèvre évasée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F8-6359	F8	CC	CG	B	Lèvre horizontale aplatie	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-B7-6365	B7	CC	CG	F	Fond plat	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-B7-6370	B7	CC	CG	B	Lèvre évasée rainurée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D7-6372	D7	CC	CG	F	Fond plat	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D7-6373	D7	CC	CG	B	Bord rentrant	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D7-6374	D7	CC	CG	B	Lèvre évasée aplatie	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D7-6387	D7	CC	CG	B	Lèvre horizontale aplatie rainurée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-J10-6397	J10	CC	CR	B	Lèvre évasée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-J8-6416	J8	CC	CG	B	Bord rentrant	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F9-6431	F9	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-A9-6435	A9	CC	CG	B	Ecuelle à bord rentrant	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-H11-6447	H11	CC	CG	B	Lèvre pendante	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-H11-6448	H11	CC	CG	B	Jatte à lèvre moulurée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F11-6485	F11	CC	CG	B	Pot à bord horizontal	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-J6-6487	J6	CC	CG	P	Stries horizontales	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-J6-6488	J6	CC	CG	B	Lèvre horizontale aplatie	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-J6-6490	J6	CC	CG	P	Jeton?	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-C11-6502	C11	CC	CG	F	Fond plat	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-I11-6532	I11	CC	CR	F	Fond plat	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-I11-6533	I11	CC	CR	B	Lèvre en bourrelet	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D11-6546	D11	CC	CG	F	Fond plat	GAL

Parcelle	N° inventaire	Carré	Famille	Catégorie	Élément	Forme et/ou type	Datation
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D11-6547	D11	CC	CG	F	Fond plat	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-B11-6551	B11	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-B11-6552	B11	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-A11-6566	A11	CC	CG	F	Fond plat	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-A11-6567	A11	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-A11-6576	A11	CC	CR	B	Lèvre en bourrelet	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D10-6593	D10	CC	CR	B	Bord rentrant	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-B10-6596	B10	CC	CG	F	Fond plat	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-B10-6607	B10	CC	CR	B	Lèvre pendante	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-C9-6627	C9	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-B9-6639	B9	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-H5-6655	H5	AMP	IT	A	Dressel 1B	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-H5-6660	H5	CC	CG	F	Fond plat	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-H5-6672	H5	CC	CG	B	Lèvre pendante aplatie	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-H5-6674	H5	CC	CG	B	Lèvre horizontale	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-G5-6679	G5	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-G5-6687	G5	CC	CG	B	Lèvre horizontale	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-E6-6703	E6	CC	CG	F	Fond plat	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-E6-6704	E6	CC	CG	F	Fond plat	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-I5-6730	I5	CC	CG	P	Décor au poinçon	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-I5-6732	I5	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-B4-6746	B4	CC	CG	B	Bord horizontal mouluré	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-B14-6749	B14	CC	CC	B	Cruche à lèvre en bandeau	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-B14-6753	B14	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-C15-6782	C15	CC	CG	B	Lèvre triangulaire	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-E15-6790	E15	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D15-6804	D15	CC	CG	F	Fond plat	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D15-6805	D15	CC	CG	B	Lèvre aplatie	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D15-6814	D15	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D15-6815	D15	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-G16-6823	G16	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-G16-6826	G16	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F15-6831	F15	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F15-6834	F15	CC	CR	F	Fond plat	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F15-6838	F15	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F15-6839	F15	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet creux (tardif?)	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F16-6845	F16	CC	CG	B	Lèvre rainurée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F16-6855	F16	CC	CR	P	Col côtelé	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-G4-6861	G4	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-H4-6867	H4	CC	CG	B	Ecuelle à bord rentrant	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-E4-6892	E4	AMP	IT	B	Dressel 1A	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D4-6908	D4	CC	CR	B	Jatte à bord horizontal	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-G2-6924	G2	AMP	IT	A	Dressel 1B	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D1-6928	D1	AMP	IT	A	Dressel 1B	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D1-6929	D1	AMP	IT	E	Dressel 1B	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-H3-6968	H3	CC	CG	B	Bord rentrant	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D3-6983	D3	CC	CG	F	Fond plat	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-G1-6985	G1	AMP	IT	A	Dressel 1B	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-G1-6990	G1	CC	CR	B	Lèvre en bourrelet	GAL

Parcelle	N° inventaire	Carré	Famille	Catégorie	Élément	Forme et/ou type	Datation
AL 66/72/73	M18-66/72/73-H13-6999	H13	CC	CG	B	Lèvre horizontale	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-H13-7000	H13	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-J14-7027	J14	CC	CG	F	Fond plat	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-J14-7028	J14	CC	CG	B	Lèvre aplatie	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-J14-7031	J14	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-J14-7032	J14	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-J18-7038	J18	CC	CG	B	Jatte à bord moulurée	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-G14-7103	G14	CC	CR	F	Fond plat	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D14-7128	D14	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D14-7129	D14	CC	CG	B	Bord horizontal	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D14-7138	D14	CC	CR	B	Pot à lèvre horizontale	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-I12-7152	I12	CC	CG	F	Fond plat	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-C17-7201	C17	CC	CR	F	Fond plat	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-E14-7229	E14	CC	CR	B	Jatte à bord horizontal	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-G12-7261	G12	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-G12-7276	G12	CC	CG	B	Lèvre pendante	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-E18-7321	E18	CC	CG	B	Lèvre aplatie	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-C3-7327	C3	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-A17-7357	A17	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F3-7405	F3	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-B2-7449	B2	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-E17-7456	E17	CC	CR	B	Lèvre en bourrelet	GAL
AL 66/72/73	M18-66/72/73-A17-7487	A17	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F18-7524	F18	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F18-7526	F18	CC	CC	F	Fond annulaire	GAL
AL 68	M18-68-A12-28	A12	AMP	IT	B	Dressel 1A	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E2-519	E2	AMP	IT	A	Dressel 1B	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-A9-559	A9	AMP	IT	B	Dressel 1A	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C21-1364	C21	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C21-1371	C21	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-H8-1390	H8	CC	CR	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-H10-1400	H10	CC	CG	F	Fond plat	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-H10-1414	H10	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-H10-1415	H10	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-HQ-1442	Hors quadri llage	CC	CG	B	Bord rentrant	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-HQ-1448	Hors quadri llage	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J7-1552	J7	CC	CG	B	Bord rentrant	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J12-1576	J12	CC	CG	F	Fond plat	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J12-1601	J12	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J12-1602	J12	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K4-1620	K4	CC	CR	F	Fond annulaire	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K8-1654	K8	CC	CG	B	Lèvre triangulaire	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K8-1656	K8	CC	CC	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K8-1657	K8	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J11-1664	J11	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J11-1665	J11	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL

Parcelle	N° inventaire	Carré	Famille	Catégorie	Élément	Forme et/ou type	Datation
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J11-1666	J11	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J6-1705	J6	CC	CG	F	Fond de marmite tripode	LAT?
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C7-1740	C7	CC	CG	F	Fond plat	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C7-1741	C7	CC	CG	B	Bord rentrant	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C10-1779	C10	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G5-1782	G5	AMP	IT	A	Dressel 1B	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G5-1788	G5	CC	CR	F	Fond annulaire	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C9-1805	C9	CC	CG	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K5-1832	K5	CC	CG	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K5-1837	K5	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K5-1838	K5	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J10-1840	J10	CC	CG	F	Fond annulaire	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J10-1862	J10	CC	CR	F	Fond annulaire	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J4-1877	J4	CC	CC	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G9-1893	G9	AMP	IT	B	Dressel 1A	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G9-1894	G9	CC	CG	B	Bord triangulaire	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G9-1904	G9	CC	CG	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G9-1905	G9	CC	CG	B	Bord rentrant	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G9-1906	G9	CC	CG	B	Bord rentrant	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G9-1912	G9	CC	CG	B	Lèvre bourrelet	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G9-1913	G9	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G9-1914	G9	CC	CG	B	Lèvre triangulaire	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I4-1919	I4	CC	CR	B	Bord oblique	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I4-1926	I4	CC	CG	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I11-1948	I11	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I11-1949	I11	CC	CR	F	Fond annulaire	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-M12-1963	M12	CC	CR	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J8-1968	J8	CC	CR	B	Bord rentrant	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J8-1969	J8	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J8-1970	J8	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C8-1995	C8	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C8-2010	C8	CC	CR	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G10-2028	G10	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J5-2069	J5	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J5-2077	J5	CC	CR	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K10-2087	K10	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K10-2094	K10	CC	CG	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K10-2095	K10	CC	CG	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D10-2110	D10	CC	CC	P	Jeton	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D10-2117	D10	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D10-2121	D10	CC	CG	B	Bord oblique	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D10-2122	D10	CC	CG	F	Pied de marmite tripode	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D4-2152	D4	CC	CR	B	Bord oblique	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G11-2159	G11	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G11-2160	G11	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G11-2162	G11	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G12-2178	G12	CC	CG	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-H9-2217	H9	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL?
WA 38 - 17/18	M18-17/18-H9-2230	H9	CC	CR	B	Lèvre évasée	LAT?
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F4-2253	F4	CC	CG	F	Fond plat	LAT

Parcelle	N° inventaire	Carré	Famille	Catégorie	Élément	Forme et/ou type	Datation
WA 38 - 17/18	M18-17/18-L12-2276	L12	CC	CC	B	Lèvre évasée	GAL?
WA 38 - 17/18	M18-17/18-L12-2277	L12	CC	CC	B	Lèvre en bourrelet	GAL?
WA 38 - 17/18	M18-17/18-N12-2300	N12	CC	CG	B	Lèvre pendante	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G4-2322	G4	CC	CR	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F10-2339	F10	CC	CG	B	Lèvre pendante	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F10-2343	F10	CC	CG	B	Couvercle	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F10-2344	F10	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F10-2355	F10	CC	CG	B	Lèvre pendante	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F10-2356	F10	CC	CG	B	Lèvre triangulaire	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F10-2357	F10	CC	CG	B	Couvercle	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F10-2358	F10	CC	CG	B	Couvercle	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F10-2359	F10	CC	CG	B	Bord horizontal	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F10-2377	F10	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D8-2378	D8	AMP	IT	A	Dressel 1B	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D8-2385	D8	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D8-2388	D8	CC	CG	B	Bord rentrant	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D5-2437	D5	CC	CG	F	Fond plat	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F7-2484	F7	CC	CR	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F5-2556	F5	CC	CG	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F5-2557	F5	CC	CG	B	Lèvre pendante	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F5-2566	F5	CC	CC	B	Lèvre en bourrelet	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D6-2581	D6	CC	CG	B	Lèvre pendante	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D6-2586	D6	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D6-2593	D6	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D6-2594	D6	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E7-2615	E7	CC	CG	B	Lèvre pendante	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E7-2620	E7	CC	CG	F	Fond plat	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E7-2638	E7	CC	CR	B	Lèvre en bourrelet	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-H12-2651	H12	CC	CG	F	Fond plat	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-H12-2660	H12	CC	CR	B	Bord oblique	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D9-2667	D9	AMP	IT	B	Dressel 1B	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C5-2704	C5	CC	CG	P	Lèvre triangulaire	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E5-2719	E5	CC	CG	B	Bord oblique	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E5-2730	E5	CC	CG	B	Bord oblique	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F6-2770	F6	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F6-2778	F6	CC	CR	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F6-2786	F6	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K12-2792	K12	CC	CG	B	Bord rentrant	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K12-2815	K12	CC	CR	P	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-P12-2835	P12	CC	CR	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C6-2851	C6	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C6-2861	C6	CC	CG	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I9-2866	I9	CC	CG	B	Lèvre bourrelet	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E9-2956	E9	CC	CR	B	Lèvre pendante	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F8-2971	F8	CC	CR	B	Enduit rouge pompéien?	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F8-2974	F8	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F8-2977	F8	CC	CG	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F8-2978	F8	CC	CG	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F8-2990	F8	CC	CG	F	Fond plat	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F8-2991	F8	CC	CG	B	Bord oblique	LAT

Parcelle	N° inventaire	Carré	Famille	Catégorie	Élément	Forme et/ou type	Datation
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E10-3018	E10	CC	CG	B	Couvercle	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E10-3019	E10	CC	CG	B	Bourrelet aplati	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E10-3020	E10	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E10-3026	E10	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E10-3046	E10	CC	CG	B	Bord rentrant	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E10-3047	E10	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I8-3058	I8	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E4-3093	E4	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F11-3101	F11	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F11-3124	F11	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E6-3135	E6	CC	CC	B	Lèvre en bourrelet	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E6-3146	E6	CC	CR	B	Bord rentrant	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F9-3190	F9	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E8-3207	E8	CC	CG	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-M5-3240	M5	CC	CG	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-L10-3270	L10	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-L10-3271	L10	CC	CR	B	Bord oblique	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-L10-3273	L10	CC	CG	B	Bord rentrant	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-Q8-3279	Q8	AMP	IT	B	Dressel 1A	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-Q8-3291	Q8	CC	CR	B	Lèvre en bourrelet	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-Q8-3303	Q8	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-Q8-3304	Q8	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-Q8-3305	Q8	CC	CG	B	Bord horizontal	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K11-3343	K11	CC	CG	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K11-3346	K11	CC	CG	B	Bord horizontal	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-O9-3361	O9	CC	CR	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-O9-3363	O9	CC	CG	B	Bord rentrant	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-L5-3375	L5	CC	CG	B	Bord rentrant	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-B15-3380	B15	CC	CR	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-B15-3381	B15	CC	CR	B	Couvercle	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-P11-3393	P11	CC	CR	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F2-3435	F2	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-Q4-3440	Q4	CC	CR	B	Lèvre pendante?	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K13-3443	K13	CC	CG	B	Bord horizontal	GAL?
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K13-3446	K13	CC	CR	B	Lèvre en bourrelet	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D14-3450	D14	AMP	IT	A	Dressel 1B	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-M11-3465	M11	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-O6-3489	O6	CC	CG	A	Peinte	GAL?
WA 38 - 17/18	M18-17/18-O6-3490	O6	CC	CR	B	Marlis	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G15-3506	G15	CC	CR	B	Couvercle	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-Q6-3515	Q6	CC	CG	F	Fond plat (balustre)	LAT?
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K6-3520	K6	CC	CG	B	Lèvre pendante	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K6-3530	K6	CC	CR	B	Lèvre en bourrelet	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-M8-3568	M8	CC	CR	B	Couvercle	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E14-3576	E14	CC	CC	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E14-3578	E14	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C14-3587	C14	CC	CC	B	Cruche lèvre triangulaire	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-M6-3601	M6	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-L11-3668	L11	CC	CR	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-L11-3677	L11	CC	CG	B	Bord horizontal	GAL

Parcelle	N° inventaire	Carré	Famille	Catégorie	Élément	Forme et/ou type	Datation
WA 38 - 17/18	M18-17/18-L11-3678	L11	CC	CG	F	Fond plat	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-O5-3680	O5	AMP	IT	B	Dressel 1A	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-O5-3681	O5	AMP	IT	A	Dressel 1B	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-M9-3682	M9	AMP	IT	A	Dressel 1B	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-M9-3692	M9	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-M10-3703	M10	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-L8-3707	L8	CC	CR	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-L8-3715	L8	CC	CG	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-L13-3719	L13	CC	CR	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-M15-3748	M15	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-L14-3767	L14	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-L14-3768	L14	CC	CR	B	Lèvre en bourrelet	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D15-3798	D15	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D15-3799	D15	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL?
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D15-3800	D15	CC	CR	B	Bord oblique	GAL?
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J15-3805	J15	CC	CR	B	Couvercle	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J15-3810	J15	CC	CG	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J15-3814	J15	CC	CG	B	Bord rentrant	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J15-3816	J15	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J13-3856	J13	CC	CR	F	Pied de marmite tripode	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J13-3857	J13	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-H13-3867	H13	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F13-3882	F13	CC	CR	B	Couvercle	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F13-3883	F13	CC	CR	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F13-3900	F13	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E12-3909	E12	CC	CR	P	Enduit rouge pompéien?	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E12-3923	E12	CC	CR	B	Couvercle	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-O7-3964	O7	CC	CG	B	Bord rentrant	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F14-4016	F14	CC	CG	P	Jeton	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F14-4030	F14	CC	CG	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F14-4031	F14	CC	CG	B	Couvercle	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G14-4045	G14	CC	CG	B	Lèvre pendante	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G14-4046	G14	CC	CR	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-N15-4059	N15	CC	CG	B	Bord rentrant	GAL?
WA 38 - 17/18	M18-17/18-N4-4074	N4	CC	CR	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-O4-4081	O4	AMP	IT	B	Gréco italique?	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-O4-4087	O4	CC	CG	B	Bord horizontal mouluré	GAL?
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I13-4101	I13	CC	CG	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I13-4106	I13	CC	CG	B	Bord oblique	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I13-4107	I13	CC	CG	F	Fond plat	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I13-4113	I13	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I13-4114	I13	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-L7-4149	L7	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D13-4162	D13	CC	CR	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-M7-4182	M7	CC	CG	F	Fond de marmite tripode	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-M7-4187	M7	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-M7-4188	M7	CC	CR	B	Lèvre en bourrelet	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-M7-4189	M7	CC	CR	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-M7-4190	M7	CC	CR	B	Bord horizontal mouluré	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G13-4207	G13	CC	CC	B	Cruche bandeau mouluré	GAL

Parcelle	N° inventaire	Carré	Famille	Catégorie	Élément	Forme et/ou type	Datation
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G13-4223	G13	CC	CG	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G13-4225	G13	CC	CG	B	Couvercle	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F15-4249	F15	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F15-4254	F15	CC	CG	B	Bord horizontal	LAT?
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F12-4282	F12	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F12-4289	F12	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F12-4290	F12	CC	CR	B	Bord oblique mouluré	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-O12-4292	O12	CC	CG	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-O12-4305	O12	CC	CR	B	Bord oblique	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-O12-4306	O12	CC	CR	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-O12-4307	O12	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-P7-4347	P7	AMP	IT	A	Dressel 1B	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C12-4374	C12	CC	CR	B	Cruche à bandeau mouluré	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C12-4375	C12	CC	CR	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K7-4415	K7	CC	CG	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K7-4416	K7	CC	CG	B	Lèvre en bourrelet	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K7-4418	K7	CC	CR	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I15-4456	I15	CC	CG	B	Bord oblique	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I15-4457	I15	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-Q7-4477	Q7	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-Q7-4478	Q7	CC	CG	B	Bord horizontal	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-Q7-4479	Q7	CC	CR	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-Q7-4480	Q7	CC	CR	F	Fond annulaire	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E13-4493	E13	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I14-4506	I14	AMP	IT	B	Dressel 1A	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I14-4510	I14	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I14-4513	I14	CC	CG	B	Bord rentrant	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I14-4514	I14	CC	CR	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I14-4517	I14	CC	CR	B	Bord horizontal mouluré	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-O3-4549	O3	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C3-4568	C3	CC	CG	B	Bord rentrant	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F3-4572	F3	CC	CG	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F3-4583	F3	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-B2-4605	B2	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-B2-4615	B2	CC	CG	B	Couvercle	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G2-4622	G2	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G2-4623	G2	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G2-4642	G2	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E3-4651	E3	CC	CG	B	Bord horizontal	GAL?
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J3-4718	J3	CC	CR	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K1-4747	K1	AMP	IT	B	Dressel 1A	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K1-4749	K1	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K1-4754	K1	CC	CR	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G3-4787	G3	CC	CR	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-H3-4802	H3	CC	CC	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-B3-4841	B3	CC	CG	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-B3-4843	B3	CC	CG	B	Lèvre évasée aplatie	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K2-4853	K2	CC	CG	B	Bord rentrant	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J2-4869	J2	CC	CG	B	Bord oblique	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G1-4906	G1	CC	CG	B	Bord rentrant	GAL?

Parcelle	N° inventaire	Carré	Famille	Catégorie	Élément	Forme et/ou type	Datation
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G1-4922	G1	CC	CG	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G1-4924	G1	CC	CG	F	Fond annulaire	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G1-4936	G1	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-L6-4955	L6	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-L6-4963	L6	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C3-5005	C3	CC	CR	B	Cruche bandeau mouluré	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-H1-5015	H1	CC	CC	B	Cruche	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G3-5020	G3	CC	CC	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-O13-5049	O13	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-N1-5065	N1	CC	CR	B	Bord oblique	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-J1-5085	J1	CC	CG	B	Bord rentrant	GAL?
WA 38 - 17/18	M18-17/18-N3-5099	N3	AMP	IT	A	Dressel 1B	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C1-5169	C1	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C1-5183	C1	CC	CG	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C1-5188	C1	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F1-5189	F1	AMP	IT	B	Dressel 1B	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F1-5190	F1	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C3-5245	C3	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I3-5266	I3	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D2-5287	D2	CC	CG	B	Bord oblique mouluré	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D2-5306	D2	CC	CR	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D2-5307	D2	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D2-5315	D2	CC	CG	B	Bord rentrant	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E2-5409	E2	CC	CG	F	Fond plat	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C3-5439	C3	CC	CC	P	Mortier	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C3-5445	C3	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-P8-5462	P8	CC	CG	B	Bord rentrant	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D3-5519	D3	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D1-5538	D1	CC	CR	B	Lèvre évasée	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-N9-5558	N9	CC	CR	F	Fond plat	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-Q3-5685	Q3	CC	CR	B	Bord rentrant	GAL
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C2-5736	C2	CC	CG	B	Lèvre évasée	LAT
WA 38 - 17/18	M18-17/18-R1-5798	R1	CC	CR	B	Bord horizontal	GAL

Parcelle	N° inventaire	Carré	Famille	Catégorie	Forme et/ou type
AL 68	M18-68-M4-310	M4	INS	Fer	Clou à section carrée
AL 68	M18-68-I8-311	I8	INS	Fer	Forme omega, fixation?
AL 68	M18-68-H8-383	H8	INS		Scorie
AL 68	M18-68-H10-384	H10	INS		Scorie
AL 68	M18-68-479	Hors quadrillage	INS		Scorie
AL 68	M18-68-480	Hors quadrillage	INS		Scorie
WA 4 - 34/37	M18-34/37-A-496	A	INS		Scorie
WA 4 - 34/37	M18-34/37-B-502	B	INS		Scorie
WA 4 - 34/37	M18-34/37-B-503	B	INS		Scorie
WA 4 - 34/37	M18-34/37-B-504	B	INS		Scorie
WA 4 - 34/37	M18-34/37-B-505	B	INS		Scorie
WA 4 - 34/37	M18-34/37-C-511	C	INS	Plomb?	Objet lourd parallélépipédique
WA 38 - 17/18	M18-17/18-A6-892	A6	INS	Fer	Clou à section carrée

Parcelle	N° inventaire	Carré	Famille	Catégorie	Forme et/ou type
WA 38 - 17/18	M18-17/18-D18-1096	D18	INS		Scorie
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C18-1154	C18	INS		Scorie
WA 38 - 17/18	M18-17/18-A18-1184	A18	INS		Scorie
WA 38 - 17/18	M18-17/18-HQ-1451	Hors quadrillage	INS		Scorie
AL 1	M18-1-A-1462	A	INS		Scorie
AL 1	M18-1-B-1489	B	INS		Scorie
AL 1	M18-1-C-1521	C	INS		Scorie
AL 1	M18-1-D-1537	D	INS		Scorie
AL 1	M18-1-D-1538	D	INS		Scorie
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G10-1950	G10	INS		Scorie
WA 38 - 17/18	M18-17/18-G10-1951	G10	INS		Scorie
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F7-1952	F7	INS		Scorie
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E10-3048	E10	INS		Scorie
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E10-3049	E10	INS		Scorie
WA 38 - 17/18	M18-17/18-L15-3663	L15	INS		Scorie
WA 38 - 17/18	M18-17/18-F12-3924	F12	INS	Fer	Clou charpente section carrée
WA 38 - 17/18	M18-17/18-C3-4647	C3	INS	Bronze	Ressort en alliage cuivreux
WA 38 - 17/18	M18-17/18-E3-4669	E3	INS		Scorie
WA 38 - 17/18	M18-17/18-R2-4815	R2	INS		Scorie
WA 38 - 17/18	M18-17/18-I2-5697	I2	INS		Scorie
AL 6/155	M18-17/18-C-5844	C	INS	Fer	Clou section carrée tête demi-lune
AL 6/155	M18-17/18-D-5854	D	INS	Fer	Clou section carrée
AL 6/155	M18-17/18-E-5860	E	INS		Scorie
AL 66/72/73	M18-66/72/73-E15-6798	E15	INS	Objet indéterminé	Alliage cuivreux (bronze?)
AL 66/72/73	M18-66/72/73-B18-7068	B18	INS		Scorie
AL 66/72/73	M18-66/72/73-I12-7171	I12	INS		Scorie
AL 66/72/73	M18-66/72/73-I12-7172	I12	INS	Fer	Clou
AL 66/72/73	M18-66/72/73-F12-7237	F12	INS		Scorie
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D17-7260	D17	INS	Bronze	2 monnaies Napoléon III (très usées)
AL 66/72/73	M18-66/72/73-G12-7269	G12	INS		Scorie
AL 66/72/73	M18-66/72/73-B8-6271	B8	INS		Scorie
AL 66/72/73	M18-66/72/73-B14-6754	B14	INS		Scorie
AL 66/72/73	M18-66/72/73-E15-6797	E15	INS		Scorie
WA 38 - 17/18	M18-17/18-B6-701	B6	LITH		Pierre striée "fer à repasser"
AL 1	M18-1-B-1490	B	LITH		Silex taillé?
WA 38 - 17/18	M18-17/18-M6-3480	M6	LITH		Pierre oblongue à aiguiser?
WA 38 - 17/18	M18-17/18-Q1-5047	Q1	LITH		Peson?
AL 6/155	M18-17/18-E-5861	E	LITH		Silex taillé
AL 68	M18-68-L4-312	L4	Verre		Tesson clair à bulles
AL 68	M18-68-H3-313	H3	Verre		Tesson clair à bulles
AL 68	M18-68-B14-314	B14	Verre		Tesson informe (raté?)
WA 38 - 17/18	M18-17/18-K8-1953	K8	Verre		Pâte de verre bleu
WA 38 - 17/18	M18-17/18-M7-4204	M7	Verre		
AL 66/72/73	M18-66/72/73-D16-6890	D16	Verre		Déchet de production?

ANNEXE 2. PHOTOS AERIENNES ET DE TERRAIN







